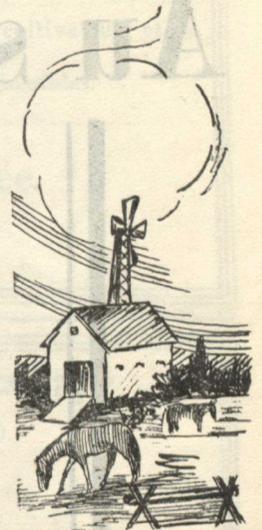
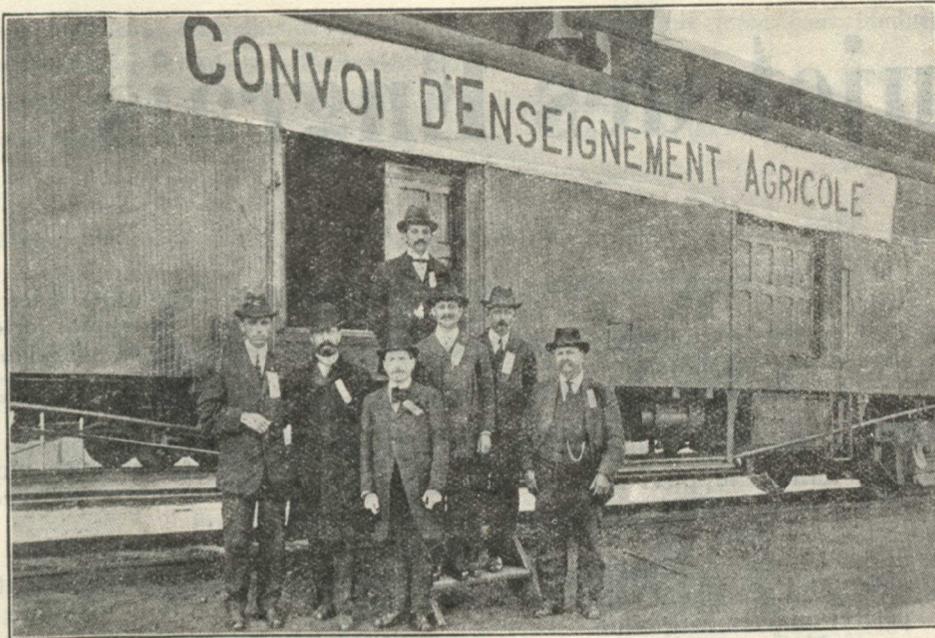


LE BULLETIN DE LA FERME



MAISONS ET TERRAINS À VENDRE

Aux personnes qui ont besoin de propriétés ou terrains à la ville ou à la campagne de bien vouloir consulter cette liste. Il y va de votre intérêt.

ST-ROCH

Rue de l'Eglise. — Grande maison de deux logements, avec toutes les améliorations possibles; terrain de 110 pieds, écurie, hangar pour voitures, etc.
Coin St-Anselme et Richardson, et rue de la Reine. — Magnifique terrain sur deux coins, pouvant servir au commerce ou comme résidence privée.
Rue des Fossés. — Grande maison en pierre, quatre logements, avec terrain 42-53.
Rue des Fossés. — Maisons de deux logements, aucune rente de terrain, donnant de bons bénéfices.
Rue du Pont. — Maison d'un seul logement, bien située, 6 chambres.
Rue Prince-Edouard. — Petite maison, avec terrain de 21 x 80, aucune rente de terrain; \$1,500 pour un prompt acheteur.

ST-SAUVEUR

Rue Victoria. — Petite maison de deux logements de quatre chambres chacun, bon marché.
Rue St-Léon. — Maison de deux logements, bon marché.
Rue St-Valier. — Magnifique propriété en briques, avec licence, et maison de pension, clientèle établie, gros bénéfices; pour vendre d'ici à un mois.
Rue St-Mathias. — Maison de trois logements, à très bon marché.
Rue St-Alexis. — Maison en bois, solage en pierre, lambrissée en briques, deux logements, grandes pièces.
Rue Victoria. — Une maison de trois logements avec épicerie établie depuis 25 ans, à vendre avec ou sans l'épicerie.
Coin Napoléon et St-Sauveur. — Maison en bois, 2 logements de trois chambres chacun.
Avenue Renaud. — Maison de deux logements, très bien finie.
Rue Arago. — Maison de trois logements, avec étal de boucher, écurie, boucherie, et tous les accessoires d'un boucher; possession immédiate.
Rues Kirouac et St-Germain. — Maison d'un seul logement, très grand terrain.
Rue Victoria. — Maison de deux logements, en bois; \$1,200.00 pour un prompt acheteur.
Rue St-Valier. — Maison privée et magasin, revenus \$565.00 par année, grand terrain de 30' x 82'.
Rue Ste-Agnès. — Maison en bois lambrissée en briques, deux logements, en plus, hangar et écurie. Conditions faciles.

Coin des rues Vaudreuil et Levis. — Bonne maison, deux logements de 5 chambres chacun, terrain de 32 x 46; très bon marché.

Rue Massue. — Maison en bois et briques, deux logements, rapportant près de \$300.
Rue St-Alexis. — Maison de 35 x 24, à trois logements, conditions très faciles.
Rue St-Mathias. — Belle petite maison d'un seul logement, à bon marché pour un prompt acheteur.
Terrain au coin des rues Rigaudville et St-Ambroise, à bon marché.

ST-JEAN

Rue D'Aiguillon. — Bonne grande maison sur la rue d'Aiguillon, entre les rues St-Augustin et Ste-Marie, rapportant de gros revenus; conditions faciles.
Rue St-Nazaire. — Maison de trois logements, \$95.00 de revenus par mois; toutes les améliorations modernes s'y trouvent.
Rue Martello. — Belle grande maison, avec toutes les améliorations, bon marché, faite une offre.
Rue St-Olivier. — Grande maison à trois logements, rapportant près de cinquante piastres par mois, bel endroit.
Côte d'Abraham. — Maison avec magasin, la plus belle partie de la rue, en face de la Côte Ste-Geneviève le terrain est borné en arrière par la rue St-Valier; bon poste de commerce.
Rue Latourelle. — Maison en briques, deux logements.
Rue Latourelle. — Maison à trois logements, près de la rue Ste-Claire.
Rue Ste-Marie. — Bonne maison en briques, à deux logements, située sur un coin de rue, où il y a déjà un commerce d'épicerie, à bonnes conditions.
Rue St-Réal. — Belle maison avec grand terrain, vue magnifique, toutes les améliorations possibles.
Rue d'Artigny. coin de la rue Artillerie. — Maison de deux logements.
Rue St-Nazaire. — Maison neuve, deux logements de 7 et 9 chambres, loué \$30.00 chacun.
Rue Lockwell. — Maison de deux logements, rapportant \$53.00 par mois, toutes les améliorations s'y trouvent; grande cour.

VILLE-MONTCALM

Rue Frémont. — Maison en bois, lambrissée en briques, 4 logements, rapportant gros intérêt.

rue Lee. — Belle maison de trois logements, rapportant \$1.00 par mois et possédant toutes les améliorations les rentes de terrain sont une bagatelle. Située près de la rue Salaberry.

Avenue des Erables. — Magnifique maison d'un seul logement de 15 chambres, finies avec luxe, grand terrain, près de la rue St-Cyrille.
Rue Jeanne D'Arc, coin de L'Alverne. — Maison de deux logements, avec très grand terrain et magnifique point de vue.

LIMOILOU

rue Marie-Louise. — Terrain de 43 x 70, à vendre à très bon marché pour un prompt acheteur.
4e Avenue. — Maison en bois et brique, 4 logements, donnant de bons revenus.
2e Rue. — Belle maison seule, grand logement, située dans la plus belle partie de Limoilou, à vendre à de bonnes conditions.
3e Avenue. — Maison d'un seul logement, en bois, fondations en pierre, à vendre à très bon marché.

BASSE-VILLE

Bonne maison avec deux magasins, en plus logements privés, situés dans la plus belle partie de la Côte Lamontagne, bonnes conditions.

DIVERS

Terrains à Limoilou. — De tous les prix, à bonnes conditions, si cela est nécessaire.
Parc Bellevue, Beauport. — Une maison de dix chambres avec toutes les commodités modernes, à vendre avec peu de comptant, balance du prix de vente à 5 par cent d'intérêt.
À Ville-Montcalm. — Grand terrain de 40 x 100 pieds, à Ville-Montcalm, sur le Belvédère, chemin Ste-Foye et rue St-Cyrille, à vendre à cinq piastres par mois, sans intérêt.

A LOUER

Prêts sur hypothèques et assurances de tous genres
ST-ROMUALD

Maison à trois logements, pas très loin de l'église et située sur la grande rue; conditions faciles.

CAMPAGNE

Terrain de 40 x 100 pds, avec bâtisse de 30 x 35, et étant occupée comme épicerie et logement privé, située à l'Ancienne Lorette, près de la gare du C. P. R.; bgn marché et conditions faciles.

A. G. Verret, 162, rue St-Jean
Tél. Bureau: 1630
Résidence: 830.

Apprenez ces Faits Au sujet des Engrais

Pour avoir la meilleure récolte, et faire le plus d'argent avec les produits de votre ferme, il faut de toute nécessité que vous employiez quelques sortes d'engrais. Les meilleures autorités agricoles, ainsi que nos collègues d'agriculture, vous garantiront ces faits.

La raison est simple. La nature seule ne peut pas fournir au sol les éléments qui lui sont nécessaires, après qu'un certain temps s'est écoulé. Les cultivateurs laborieux et soucieux de leurs intérêts, doivent se servir de moyens artificiels afin de suppléer à la terre, la nourriture nécessaire en vue de récolter que ce qu'il y a de meilleur en fait de moisson.

L'engrais que la récolte d'une saison enlève au sol, doit lui être remis, afin de lui conserver sa richesse pour les moissons suivantes. En fertilisant bien votre terre, non seulement votre récolte sera des plus abondantes, mais de plus vous perfectionnerez la qualité.

Nous avons en mains un des meilleurs assortiments d'engrais mélangé, prêt à employer sur votre ferme, ou bien vous pouvez

Sauver de l'Argent, en Mélangeant vous-même vos Engrais.

Vous pouvez sauver de \$6.00 à \$8.00 par tonne, en mélangeant vos engrais vous-même, sur votre ferme, et nous verrons à ce que toutes les instructions possibles soient données, pour que le mélange soit parfait.

Nous pouvons vous coter de très bas prix, sur tous ces engrais tels que Nitrate de Soude, "Acide Phosphorique" Muriate de Potasse, Sulfate de potasse, etc.

Si vous voulez que votre ferme vous rapporte davantage en qualité, quantité, et soit plus lucrative, ne tardez pas à vous mettre en rapport immédiat avec nous.

Bien à vous,

Eug. Julien & Cie, Ltée

1230, rue St-Valier, - Québec.

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

CAPITAL PAYÉ \$2,000,000.00

RÉSERVE \$1,550,000.00

La plus vieille banque canadienne-française du pays, fondée pour favoriser les intérêts des Canadiens-Français et développer les ressources des centres agricoles et industriels de la Province de Québec.

Elle a été une force pour l'industrie et un rempart pour l'agriculture.
Nous sollicitons donc les dépôts des cultivateurs et de tous ceux qui veulent épargner.
Nous offrons les meilleures garanties possibles.

L'intérêt est de 3 p. c. Capitalisé deux fois par année.
Nous prêtons aussi aux gens responsables,

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY.

SIÈGE SOCIAL

TORONTO, ONTARIO.

DEVELOPPEMENT PROGRESSIF

	1903	1913
Assurances en cours au 31 décembre	\$34,040,708.00	\$80,619,888.00
Récettes	1,435,288.58	3,977,087.64
Payés aux Assurés et aux bénéficiaires	366,533.04	1,448,719.16
Réserves Statutaires	4,461,800.00	15,155,320.00
Surplus, au-dessus du Capital versé et de tout passif	321,265.47	1,518,936.41

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS. Vie Entière, Mixte, à Terme, Dotale, de Retraite (spéciale).
ASSURANCES EN CAS DE VIE. Capitaux et Rentes différés sur la vie des enfants et des adultes.
Rentes viagères immédiates. Assurances de Retraites.
On a besoin de bons Agents sollicitateurs partout. Correspondance sollicitée.

S'ADRESSER A

J. T. LACHANCE, Directeur

"Edifice Dominion" 126 rue St-Pierre, - - QUÉBEC.

La Cie de Publication du Bulletin de la Ferme

Québec, 19

Messieurs,

Veillez trouver ci-inclus le montant de 0.25 centins pour un an d'abonnement au BULLETIN DE LA FERME.

Année commençant le 19

SIGNATURE.....

BUREAU DE POSTE..... PAROISSE.....

RANG..... COMTE.....

 Soyez bien particulier, écrivez bien lisiblement votre adresse mentionnant toujours le bureau de poste. 

Veillez s'il vous plaît mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrierez aux annonceurs.

Employez les engrais chimiques
"INTERNATIONAL"

GEO. TANGUAY LIMITEE
48 rue ST-PAUL - - QUEBEC

Farine, Grains, et Provisions Générales.
Spécialités : Grains et Graines de Semence

TELEPHONE 4664

Cartes de visite, Entêtes de Lettres et de Comptes, Circulaires, Livrets, Prospectus, etc., etc.

CHARRIER & DUGAL
IMPRIMEURS

Impression générale de bureau et ouvrage de luxe.

93, rue St-Paul - Québec

TÉLÉPHONE 3473

OMER BARBEAU

COUVREUR

154, rue Franklin, St-Sauveur, Québec.

Tôle galvanisée, Tôle noire, Ferblanc. Ardoise, Gravois, Bardeaux, etc. Fabricant de Dalles, Dalleaux et Corniches en Tôle. Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

Notre assortiment de grains et graines de semence est complété et nous sommes en mesure de donner des cotations.

Prière de nous écrire aussitôt que vous voudrez faire vos achats.

J. B. RENAUD & CIE. Enrg.

FARINE, GRAINS, EPICERIES, Etc., Etc.

106-150 rue St-Paul, Québec

Offre Spécial à nos lecteurs

Prix spécial \$5.50

\$2.75

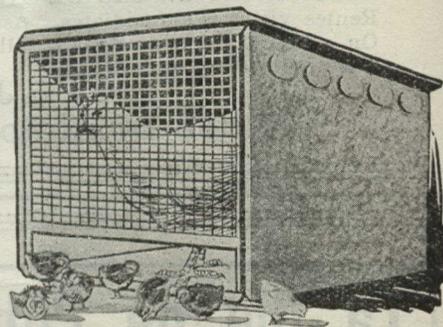


"Le Bulletin de la Ferme" a pour mission non seulement de renseigner, mais aussi d'aider les cultivateurs, c'est pour cette raison que nous offrirons à différents temps des articles aux prix qu'ils nous coûtent.

Nous garantissons chaque expédition.

L'argent devra accompagner la commande.

Ne perdez pas cette chance



ADRESSER A

Bulletin de la Ferme, Québec

BIJOUTIER - HORLOGER - GRAVEUR

MONTRE NETTOYÉE . . . 75c
GRAND RESSORT . . . 50c
GRAVURE :
PETITES LETTRES . . . 02c
LETTRES CAPITALES . . . 05c
MONOGRAMME . . . 10c à \$5.00

OPTICIEN
Telephone : BUREAU 5573
RESIDENCE 4235

LUNETTES

Verreries toriques avec
monture \$2.00

DORURE
ARGENTURES. RÉPARATIONS

Manufacturier de Bijouterie pour le détail seulement

OSCAR MASSON, 96 rue De l'Eglise, Québec.



Veuillez s'il vous plaît mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrirez aux annonceurs.

Le Bulletin de la Ferme

PUBLIÉ PAR

La Cie de Publication du Bulletin de la Ferme

1230, RUE SAINT-VALIER, QUÉBEC

Tél. 2032

Rédigé en Collaboration

FONDÉE EN 1913.

QUÉBEC, MARS 1914

No 7

L'HISTOIRE DUN VRAI PEUPLE

Si je me laisse aller à chercher l'histoire du peuple Canadien dans ses symboles, je trouve en l'Agneau de la St-Jean-Baptiste comme dans la célébration de la fête du même nom, la manifestation du caractère national canadien français. Jean Baptiste, jadis sur les bords du Jourdain prêchait la pénitence. Le Canadien-Français, soldat de Montcalm, vaillant défenseur de la Papauté a prêché d'exemple dès son arrivée sur les bords du St-Laurent l'austérité et le dévouement. Il a su joindre à l'énergie indomptable du lion la douceur inaltérable de l'agneau. Il se rappelle toujours qu'à l'exemple de Jean, il doit tracer les voies à Celui qui après avoir conquis l'Ancien Continent par la croix l'envoie conquérir l'Amérique et implanter cette même croix, au milieu des multiples tribus qui s'étendent des régions glaciales aux landes tempérées du Haut Canada, ne cherchent que carnage, massacres et effusion de sang.

Qu'il est donc bien choisi ce symbole de l'Agneau. Le Canadien Français chante un hymne à la mémoire des vieux disparus lorsque le 24 juin, en dépit des gouailleries des "Sans-Patrie" il sort l'Agneau et personnifie en même temps que le Précurseur le peuple Canadien, petit encore il y a trois siècles, mais grand aujourd'hui par son courage et sa merveilleuse multiplication. Ce même peuple comme jadis Jean devant Hérode et la Fille de la cour sait revendiquer les droits des opprimés ainsi que ceux de la morale. Lorsque l'orgueilleuse Albion a voulu imposer au nouveau conquis ses conditions sectaires ; ce dernier levant le front bien haut, s'est écrié : « Vous n'avez pas le droit ». Dans le cachot comme sur l'échafaud le suprême cri des patriotes Canadiens français a été l'écho de la protestation de Jean en même temps que le reproche le plus amer à l'Hérodiade Cynique qui malgré sa force matérielle n'a su réduire ce petit groupe de vaillants et a été obligée de lui laisser faire le signe de la croix dans sa langue. Forcée encore, elle l'a été d'admirer ces magnifiques clochers, qui mariant leurs flèches à la voûte assurée, symbolisent l'union du Canadien d'aujourd'hui au Canadien d'hier.

Certains écrivains d'une morale plus au moins douteuse et au nom de convictions plutôt éhémères à celles du milieu où ils vivent se sont crus autorisés à traiter de petitesse d'esprit ceux qui préconisent les manifestations du 24 juin, comme on les fait aujourd'hui. Si un peuple est petit par le choix de ses symboles, les nations antiques qu'on vante, tout l'ont été grandement. L'Agneau n'est-il pas un aussi beau symbole que le drapeau ou tout autre emblème du genre. Je crois que les innovateurs modernes feraient bien mieux de critiquer d'autres faiblesses que celle que nous avons de fêter la St-Jean Baptiste comme nous la fêtons. Si nos législateurs modernes prétendent innover en modifiant certains points que des esprits trop mûrs croient bon de critiquer, qu'ils prennent bien garde qu'une maturité trop hâtive ne soit une faillite. Cette faillite a eu lieu dans les pays où le modernisme si à la mode de nos jours a prévalu.

De même que le Labarum a été pour Constantin et les siens au lendemain de la victoire le signe du ralliement, de même, que le Canadien sache se rallier autour de l'Agneau de Jean. C'est à ce seul titre qu'il restera Canadien.

« In hoc signo vincas ». Par ce symbole tu vaincras. Le Canadien a d'autant plus de garantie de vaincre que jusqu'à ce jour, c'est grâce à sa foi qu'il a fait à la face du monde les plus beaux gestes qu'il ait donnés aux humains de faire.

Donc peuple Canadien n'égorge pas l'agneau, garde ta foi sans tache et sois toujours le Fils de Jean et le digne émule de ceux qui reposent en paix après t'avoir confié la hampe du drapeau qui ne triomphera que par ton inaltérable attachement à ta croyance et à tes convictions.

JEAN THOMAS.

LETTRES D'APPRECIATIONS

La Cie de Publication du Bulletin de la Ferme.
Québec

Messieurs :

Par un pur hasard, votre petit journal *Le Bulletin de la Ferme* me tombe sous la main. Je l'ouvre, lis quelques articles. Je les trouve très bien écrits et aussi très intéressants.

Votre journal renferme des écrits dont les lecteurs peuvent certainement tirer grand profit : je veux parler surtout des articles qui concernent le cultivateur. Il renferme aussi des articles qui tendent plutôt à prédisposer l'âme au bien, et dans lesquels, le lecteur peut puiser une saine morale. Permettez-moi de citer comme tel, l'article intitulé « *La danse* », dans votre numéro de février. Je l'ai lu avec beaucoup d'attention et j'ai trouvé qu'il n'exprimait que la pure vérité.

Cependant, permettez-moi une petite remarque qui est celle-ci : en page 17, je trouve l'article en question, dénonçant la danse, en se servant de citations de saints, comme un amusement très dangereux, et dans la page 21 du même « *Bulletin* », j'y vois une annonce qui me paraît venir tout à fait en contradiction avec l'article plus haut mentionné. Voici l'entête : « *AVEZ VOUS ESSAYÉ LA NOUVELLE DANSE « SNOW SHOE ? »* ». Il me semble que l'hospitalité de ces deux choses dans un même journal donnent lieu à un conflit dont on ne peut faire autrement que d'avouer l'évidence. Qu'en pensez-vous ?

Un qui ne désire que le bien de votre journal.

DONAT.

Québec, fév., 10, 1914

Monsieur :

La votre est dûment reçue et notée. Nous vous remercions beaucoup de cette attention toute spéciale à notre égard, et veuillez croire qu'elle a été prise en sérieuse considération.

A propos de votre remarque au sujet du conflit survenu dans notre numéro du mois de février au sujet de la danse, nous devons vous faire remarquer que cette chose est arrivée à notre connaissance, nous l'avons laissé passer, et voici pourquoi. Comme vous devez le comprendre le prix de l'abonnement à 25 cents par année n'est pas suffisant pour la survivance d'un journal tel que le nôtre et ce qui nous permet de subsister est le profit que nous en retirons de l'annonce. Donc étant lié avec cette maison par un contrat d'année, cette plaque nous est arrivée trop tard pour pouvoir la refuser.

A l'avenir nous serons encore plus sévère à ce sujet et espérons que pour cette fois-ci nos lecteurs ne nous en tiendront pas compte.

Encore une fois, vous remerciant de cette attention toute spéciale, veuillez nous croire,

Vos bien dévoués,
Le Bulletin de la Ferme.

ÉTAT DU MARCHÉ

Prix courants, par lots de chars, fournis par

TURGEON & GOURDEAU

Courtiers en Grains et Farines, Québec.

FARINES ET ENGRAIS

King's Quality, première patente, blé dur.....	2.60
Castle forte à boulangers de choix.....	2.35
Nelson, bonne forte, à boulangers.....	2.25
Ideal, farine à engrais.....	1.65
Gru, blanc farineux.....	28.00
Gru Rouge.....	27.00
Son.....	25.00
Moulée de Blé.....	30.00

Farine Patente à Pâtisseries de choix.....	2.20
Farine Straight Roller.....	2.05

GRAINS

Blé No 1 Northern.....	1.10
Blé No 2 ".....	1.01
Blé No 3 ".....	1.00

Orge.....	64
Orge à soigner.....	56

BLÉ D'INDE

No 2 Jaune, vieux.....	82
No 3 Jaune, vieux.....	81
No 3 Jaune, nouveau.....	76

AVOINE

No 1 C. W.....	50
No 2 C. W.....	46
No 3 C. W.....	45
Extra No 1 Feed.....	45
No 1 Feed.....	45

No 2 Feed.....	44
Sample Oats.....	43

SAINDOUX PURS

Pure Lard. Maple Leaf Brand.

Tierces, 350 lbs.....	13½
Tinettes, 60 lbs net.....	14
Seaux, 20 lbs net.....	14
Chaudières, 50 lbs (2 au panier).....	14
Chaudières, 20 lbs (patent cover).....	14½
Chaudières, 10 lbs (6 à la boîte).....	14½
Chaudières, 5 lbs (12 à la boîte).....	15
Chaudières, 3 lbs (20 à la boîte).....	15
Cartons, 1 lb net (60 à la boîte).....	15½

Pure Leaf Lard. "Quantity" Brand, open Kettle rendered.

1½ c. par lb. de plus que la marque Maple Leaf, toutes les grandeurs.

Saindoux à Biscuits

Un saindoux pur à l'usage particulier des pâtisseries.

Tierces.....	14
Tinettes, 60 lbs net.....	14½
Raw Leaf Lard.....	14½

Fèves Blanches de choix.....	2.30
" " de 3 lbs.....	2.10
" " de 5 lbs.....	2.00

Pois à soupe de choix.....	2.10
" " ordinaires.....	2.00

Pois No 2.....	1.65
----------------	------

SAINDOUX EASIFIRST

Gunns Famous Easifirst Shortening.

Tierces.....	10½
Demi tierces.....	10¾
Tinettes, 60 lbs.....	10¾
Seau, 20 lbs.....	11
Canistes, 50 lbs gross (2 au panier).....	10½
Canistes, 20 lbs gross (patent Caniste, 10 lbs gross (6 à la boîte).....	10¾
Caniste, 5 lbs gross (12 à la boîte).....	11½
Caniste, 3 lbs gross (20 à la boîte).....	12
Cartons, 1 lb net (60 à la boîte).....	12

Pi-Crus Yellow Shortening.

Tierces.....	10½
Demi tierces.....	10¾
Tinettes, 60 lbs net.....	10¾

« Bulletin de la Ferme »,

Québec.

Messieurs,

Le marché de farine est beaucoup plus ferme en face de la demande plus considérable pour l'exportation pour les mois futurs, avril, mai et juin. Le blé à Liverpool est plus haut, mais les marchés Continentaux se tiennent toujours aux mêmes prix. Les recettes du blé sont de beaucoup moindre dans le Nord-Ouest et considérant la meilleure demande pour la farine, les prix devront être plus haut. Nous avons

enregistré une hausse considérable sur les engrais tel que nous vous l'avions prédite dans le dernier numéro du « Bulletin de la Ferme ». Les prix sont maintenant environ deux piastres par tonne plus haut et ils avanceront encore. Nous conseillons fortement d'acheter les engrais même après cette dernière hausse car il y a une possibilité que le son se vende à \$27.00 la tonne, les grus à \$28.00 et \$30.00 la tonne durant les mois d'avril et mai. Le blé d'Inde; la situation du blé d'Inde est un peu mêlée et pas du tout satisfaisante. Les réserves en général sont considérables et augmentent toujours tandis que la demande dans l'Est Canadien et Américain diminue et les plus grosses commandes sont remplies par le blé d'Inde importé d'autres pays. Mais considérant la hausse dans tous les engrais et principalement l'avoine, nous croyons que le blé d'Inde aux prix actuels est très bon marché. L'avoine vient de subir une hausse d'environ deux centins du minot. Cette hausse était anticipée depuis bien longtemps car l'avoine était trop bon marché, se vendant depuis un mois sur la même base que le son. L'avoine No 1, Canada Western est très rare et même au prix de 50 centins, il est très difficile d'en obtenir. Les pois cuisants de choix sont difficiles à obtenir. Les pois cuisants de choix sont difficiles à obtenir, mais il y a une quantité considérable de pois inférieurs se vendant à des prix très raisonnables. Les fèves, la livraison des fermiers est presque nulle et la demande minime. Le marché est tranquille avec très peu de transaction.

NOBLESSE AGRICOLE

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme : c'est presque aussi beau que de porter le drapeau.

LAURE CONAN,
l'Oublié, p. 168.

Un point sur lequel on n'attire pas assez l'attention du cultivateur, c'est la noblesse de son état.

L'agriculture, mais c'est la première vocation donnée à l'homme par le Créateur. Dieu, en créant l'homme lui imposa le soin de la terre, la conservation de sa fertilité, la culture de ses fruits. Et ce travail, loin d'être une punition, fut d'abord pour l'homme une source de vraie jouissance.

Si plus tard, après la chute originelle, Dieu l'obligea à se pencher vers la terre pour en tirer à la sueur de son front, la subsistance de chaque jour, il n'en fit pas un esclave, mais je dirais plutôt, son collaborateur dans le magnifique plan de la création.

L'agriculteur fait justement sur ce champ de labeur ce que le Créateur lui a commandé pour suivre le cours d'une vie digne et honorable. Dans la poursuite de son propre avenir, il remplit un emploi qui lui a été imposé dès le commencement, il exécute en même temps, le plan divin : voilà, pourquoi son état est si noble.

Les livres saints sont remplis de paroles élogieuses à l'adresse des hommes versés dans l'art agricole, aussi bien qu'à l'adresse de cet art lui-même.

Et à la suite de l'histoire religieuse, l'histoire profane célèbre la grandeur de l'agriculture, le premier des arts. Les poètes l'ont chantée en des vers magnifiques ; les plus beaux génies l'ont honorée de leurs écrits ; les papes, les rois, les chefs d'État l'ont encouragée et protégée par des lois bienfaisantes.

D'ailleurs, il n'y a pas à insister. Tous les gens bien pensants sont convaincus de cette vérité. Il est triste de voir de hommes soi-disants intelligents, jeter un regard de dédain sur l'habitant de nos campagnes ; c'est là une étrange aberration qui ne trouve son explication que dans la fatuité insupportable de certains parvenus.

Un fait digne de remarque c'est que nos hommes véritables sont pour la plupart des fils de cultivateurs. C'est des réserves de campagnes, c'est du sein de nos familles patriarcales que surgissent constamment les hommes qui font l'honneur de notre pays.

« Enseignons à nos fils, s'ils sont nés au milieu des champs, qu'un brevet d'avocat, de médecin ou de notaire, ne les élève pas. Qu'ils soient fiers de recueillir la succession paternelle, et qu'ils n'avilissent pas, en la méprisant, une profession qui n'a pas de supérieure. Instruisons-nous, si nous voulons, et sachons en la relevant, faire de l'agriculture l'aristocratie de notre peuple. [1]

« Voilà l'idée que tout esprit élevé doit se faire de la condition de l'homme des champs, et que nous devons nous efforcer d'inculquer à notre jeunesse, au lieu de lui crier que sa position est inférieure et méprisante. (2)

L'abbé IVANHOE CARON.

(1) Madame Dandurand, dans le Canada-Français, cité par l'abbé Georges Dugas.

(2) L'abbé Georges Dugas, Rapport du Congrès de la Colonisation, Montréal, 1900, page 76.

Les taux d'annonce du Bulletin de la Ferme sont très raisonnables.

L'INSTALLATION D'UNE LAITERIE

Lorsque, dans une ferme, petite ou moyenne, on désire installer une laiterie le premier travail est la recherche d'un local. L'orientation importe peu, pourvu que la pièce choisie soit à température bien régulière et plutôt froide. Une chambre au rez-de-chaussée, aux murs épais et aux fenêtres fermées de volets, remplit le plus souvent les conditions désirables. Quant à l'emplacement, on évitera d'installer une laiterie à proximité des fumiers ou des fausses d'aisances ; elle sera bien séparée de la vacherie, afin d'éviter les mouches, et assez peu éloignée du corps principal de la ferme pour diminuer le temps passé en allées et venues.

Le sol doit être uni, carrelé ou dallé et les joints bouchés minutieusement, afin de permettre des lavages parfaits. Avant l'aménagement, on aura soin de nettoyer les murs et de les repeindre. Certains auteurs recommandent la peinture bleu verdâtre qui, paraît-il, éloigne les mouches mais il ne semble pas y avoir là une certitude de réussite. Si, au lieu, d'employer une peinture toute faite, on se contente d'une badigeonnade à la chaux, il est intéressant de délayer la chaux dans un petit lait, de préférence à de l'eau, cet enduit sera beaucoup plus résistant.

Pour les dalles, et les ciments employés au rejointoiement, il faut se méfier de la facilité d'attaque du calcaire par le petit lait.

Reste à aménager le local. Sur une ou deux faces de la pièce, on fixera solidement des planches formant consoles et destinées à supporter les jattes de lait. Ces planches seront mobiles, afin d'en faciliter le nettoyage fréquent.

A l'intérieur de la laiterie doit se trouver une cuve en bois ou mieux, en ciment, où coulera en permanence de l'eau froide. En été, les bidons y seront mis à rafraîchir, et le lait se conservera plus longtemps. En hiver, le bac, contenant de l'eau chaude, facilitera le lavage des ustensiles.

Cette eau chaude sera préparée dans un local voisin, sur un fourneau quelconque. La seule condition nécessaire est la grande propreté de cette eau.

Les fourneaux ou réchauds installés dans la laiterie même sont à rejeter, car en dehors de l'élévation de température de la salle, les poussières soulevées par la manipulation du charbon ou du bois, sont autant de causes d'altération du lait.

Enfin, l'on doit disposer d'eau fraîche, pure et abondante, les lavages devant être fréquents et copieux.

L'installation d'une laiterie ordinaire de ferme est, on le voit, peu coûteuse ; la fraîcheur, et la propreté sont les conditions essentielles. Le matériel, lui aussi, est d'un prix peu élevé ; des seaux en fer étamé pour la traite, des terrines en grès et les instruments à faire du beurre suffisent amplement pour une moyenne exploitation. Nous sommes loin, certes, des installations modernes de nos laiteries industrielles, mais le but cherché, les dépenses à faire, et surtout les risques, sont différents.

PRODUCTION DU LAIT AU CANADA

Un bulletin très complet et très détaillé sur ce sujet vient de paraître sous le numéro 72 de la série régulière des fermes expérimentales. L'auteur M. J. H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales du Dominion, qui s'est spécialisé depuis bien des années dans l'étude de cette industrie, nous donne, dans cet ouvrage, des renseignements d'un ordre éminemment pratique.

Nous voyons d'après les sous-titres (la ferme, l'étable, la vache laitière, le troupeau) que le sujet de la production du lait n'est pas aussi simple que l'on pourrait s'imaginer au premier abord. Bien des éléments entrent en ligne de compte, et l'auteur s'est efforcé de les expliquer de façon aussi complète, aussi simple et aussi claire que possible. Il indique aux débutants la meilleure voie à suivre pour arriver au succès, et leur fournit des indications sur tous les problèmes qui peuvent surgir dans la poursuite de leur industrie.

Le sujet de la production du lait est traité dans les chapitres suivants :

- 1° La ferme, choix des assolements et des cultures.
- 2° Choix de la race et méthodes d'élevage.
- 3° L'étable, le soin et l'aménagement du troupeau.
- 4° La traite et le soin du lait.
- 5° Alimentations et rations.

Le chapitre numéro 1 traite des questions de première importance que le cultivateur doit résoudre avant d'aborder l'industrie laitière proprement dite. Il traite de l'emplacement et de la superficie de la ferme, de la nature du sol, des plantes à cultiver, et des assolements pour toutes les parties du Canada, et présente un diagramme montrant la disposition des champs dans un assolement de trois ou quatre ans, ainsi que celle des bâtiments de la ferme, des cours et des enclos.

Nul ne peut nier que le choix de la race est un facteur important dans le succès de l'entreprise.

Cependant l'auteur est convaincu par expérience, qu'il n'existe pas de races supérieure aux autres et il dit : « Généralement parlant, la meilleure race est celle que l'on préfère ». Cependant, les fermes qui vendent le lait en nature ou à la fromagerie peuvent avoir avantage à tenir d'autres races que les exploitations où l'on fabrique du beurre. Enfin le caractère de la ferme, la quantité de fourrages disponibles, sont également à considérer dans le choix de la race. Vient ensuite une étude sommaire des différentes variétés de bovins connues au Canada.

Le troupeau étant établi, il s'agit d'en tirer une production aussi abondante que possible. Les méthodes d'exploitations sont étudiées à plusieurs points de vue : vaches de race pure et vaches métisses, le taureau, le veau et la génisse de laiterie, leur alimentation et les soins à leur donner. L'appréciation de la vache laitière est également l'objet d'une étude assez complète.

Dans le troisième chapitre, « Construction des étables, soins et exploitation du troupeau », l'auteur étudie la construction et la ventilation des étables, et indique certains principes de construction. Il fait ressortir la nécessité d'avoir de l'air pur et de la lumière en abondance et indique le moyen d'obtenir de disérum. Vers la fin du bulletin, un chapitre spécial sur l'aération des étables contient toutes les données pratiques que l'auteur a pu rassembler sur ce point.

Dans le chapitre de la traite et le soin du lait, on trouvera des renseignements sur les méthodes les plus économiques et les plus propres ; ceci comprend le soin des ustensiles, le fonctionnement des machines à traire, le pansage, le lavage et la tonte du bétail.

Dans la partie traitant des rations et des méthodes d'alimentation, l'auteur passe en revue tout le sujet de l'alimentation de la vache laitière ; il indique les fourrages à donner, et quand et comment ils doivent être donnés. Vient ensuite un chapitre intitulé « La philosophie de l'alimentation » où toute la question est étudiée de façon encore plus détaillée et plus scientifique, mais de façon claire et intelligible à tous. On y trouve les rations-type, c'est-à-dire les quantités de protéine, d'hydrates de carbone et de matière grasse nécessaires pour obtenir une production maximum, la quantité de chacun de ces éléments qui se trouvent dans les divers fourrages ainsi que les instructions sur la façon d'utiliser les fourrages dont on dispose, de manière à obtenir ces rations-types. L'auteur a consulté un bon nombre de cultivateurs canadiens sur leur méthode d'alimentation. Il donne leurs réponses dans ce bulletin et présente certaines rations qu'il considère comme appropriées aux différentes parties du Canada.

Sous le titre « Notes sur les fourrages », l'auteur étudie au point de vue de leur saveur, des avantages économiques qu'ils présentent et de leur qualité, les fourrages les plus généralement employés par les cultivateurs.

L'hygiène de l'étable et le traitement de quelques-unes des maladies les plus répandues des vaches laitières, sont traités dans la partie 6. On y trouve une liste de remèdes qui peuvent être nécessaires et quelques notes sommaires sur certaines maladies.

Le dernier chapitre donne les résultats de vingt années de recherches expérimentales sur le bétail laitier à la ferme centrale. Ces résultats servent de justification aux conclusions présentées dans les chapitres précédents.

Cet ouvrage est illustré de nombreux diagrammes et de planches, et il a un index très détaillé.

Tous ceux dont le nom se trouve sur la liste des correspondants des fermes expérimentales en recevront un exemplaire ; ceux qui ne sont pas sur cette liste et qui désireraient avoir cet ouvrage, sont priés de s'adresser au Bureau des publications, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LA VACHE ET SON VEAU

AVANT LE VÉLAGE

Avant le vêlage, la vache doit être favorablement nourrie d'aliments azotés, tels que trèfles et son, luzerne (si possible).

Si le son est donné seul, on doit au moins l'humecter, sinon lui donner sous forme de « houette ».

Avant le vêlage, la vache doit être ni maigre ni grasse.

La vache trop grasse est sujette à des embarras, lors de la mise-bas ; et la vache maigre, lors du vêlage, n'est pas susceptible de donner grand lait après.

APRES LE VÉLAGE

Sitôt le veau arrivé, on assèche la vache au moyen de bouchons de paille ou de foin, puis on lui met sur le dos une couverture. En effet, pour peu que la mise-bas ait été laborieuse, la vache s'échauffe au point d'entrer en transpiration.

De là l'opportunité de la protéger contre un refroidissement trop prompt. Ce refroidissement peut causer la mammite (inflammation du pis), la mitrite, la péritonite ou encore la non-délivrance.

Les courants d'air en particulier, sont à redouter.

Un peu d'eau blanche, tiède et légèrement salée, qu'on lui donnera à boire aussitôt après l'opération lui fera du bien, calmera sa fièvre. Une ou deux heures après, on renouvellera cette ration d'eau blanchie, comme tantôt, au moyen de farine ou de moulée. Durant les quelques jours qui suivent le vêlage, on tient la vache à la diète.

Du bon foin et de l'eau blanche dégoûrdie constituent une alimentation convenable pour ces jours de convalescence. On augmente les rations de manière à les donner pleines vers le quinzième jour après le vêlage.

C'est une erreur que d'essayer à faire produire à la vache du lait en abondance aussitôt après qu'elle a donné veau.

LE VEAU

Le veau, tout comme l'agneau, etc., peut arriver enveloppé dans une membrane, une espèce de toile qui lui enveloppe la tête, ce qui gêne sa respiration.

On se hâte alors de déchirer cette membrane. Il ne faut pas oublier qu'aussitôt le cordon ombilical rompu, il faut que le petit respire l'air extérieur, sans quoi il mourrait suffoqué.

Il peut arriver, aussi, qu'il respire difficilement, à cause du liquide amniotique qui lui serait resté dans la bouche.

Ce liquide, dans lequel le veau nageait, pour ainsi dire, avant son arrivée, a servi à lubrifier les conduits et à faciliter sa naissance.

En ce cas, on introduit les doigts dans la bouche de l'animal, et on en retire la matière gluante qui gêne sa respiration ; on lui tire même la langue pour faciliter la respiration.

Dès que le veau tousse, on peut être à peu près sûr que tout est bien normal.

On donne alors le nouveau-né à la mère, pour qu'elle le lèche et l'assèche. Si cette dernière hésite à se faire, on saupoudre le jeune animal de moulée ou de farine quelconque et d'un peu de sel, ce qui incite la mère à le lécher.

Une heure après on donne au veau les trayons de la vache, ou on le fait boire. C'est alors que l'on peut donner à la vache la seconde ration d'eau dégoûrdie et blanchie à la moulée.

Avant que le veau ne touche aux trayons pour la première fois, on les lave et on les essuie, ainsi que le pis, afin d'en enlever les microbes. Pour la même raison, on fait jaillir un peu de lait avant que le veau n'y goûte.

Si on fait boire le veau, il vaut mieux l'abreuver plus souvent dans la journée, mais peu à la fois. Trois et même quatre fois par jour ne sont pas trop pour la première semaine. Une chopine de lait à la fois suffit pour les premiers jours.

Après huit jours, on peut donner au veau plus de lait écrémé, auquel on ajoute, soit de la gelée ou de la farine de graine de lin, pour remplacer la crème, c'est-à-dire la partie grasse enlevée au lait par l'écumage. Si on sert du thé de foin, il faut ajouter une plus forte quantité de graine de lin,

aussi de la moulée. Il en est qui ajoute au thé de foin un peu de mélasse pour remplacer le sucre de lait ; et de farine de fèves ou de pois, comme substituts à la caséine du lait.

On ne donne pas de son dans le lait ; il peut engendrer des diarrhées.

Petit à petit, on habitue l'animal aux aliments solides, moulées, grains, etc.

I. A. O.

LE PANSAGE DES CHEVEAUX

Les instruments du pansage, cela est élémentaire, doivent être entretenus dans un grand état de propreté. Après chaque opération, ils doivent être lavés ou nettoyés et il est bon de les désinfecter, tous les huit jours, en les plongeant dans une solution de créoline ou de lysol à 2 ou 3%. Est-il besoin d'ajouter qu'ils peuvent servir de véhicule à une foule de germes morbides ; qu'ils jouent un rôle particulièrement actif dans la transmission de certaines maladies graves, telles que la gourme et la morve, et de toutes les affections cutanées parasitaires ?

Le jetage, dans la gourme comme dans la morve, est extrêmement virulent, et, en employant pour panser un cheval sain l'éponge qui a servi à panser un cheval gourmeux ou morveux, on s'expose bénévolement à communiquer au premier la maladie du second. C'est pour ce motif d'hygiène que, dans l'armée, chaque cheval a son instrument de pansage et qu'il est interdit formellement aux hommes de se servir des mêmes instruments pour panser plusieurs chevaux.

S'il s'agit d'affections cutanées contagieuses, l'étrille et la brosse rempliront également bien le rôle de portevirus ou de porte parasites (gales, teignes, etc.)

Aussi, dès qu'un animal a été placé à l'infirmerie, local isolé qui devrait exister dans toutes les fermes pour les sujets réclamant des soins médicaux, faut-il lui affecter des instruments de pansage spéciaux qui seront soigneusement désinfectés, une fois la guérison obtenue.

Si les instruments de pansage doivent toujours être propres, il faut aussi qu'il soit en bon état. Les étrilles brisées ou présentant des bavures peuvent égratigner la peau, les peignes à dents brisées ou fendues, arrachent les crins. Mieux vaut remplacer de suite ces instruments détériorés que de continuer à s'en servir tels quels.

Les animaux à panser seront préférablement attachés au dehors de l'écurie. On leur laissera à cet effet leur licol d'attache ou on leur mettra un autre, dit licol de pansage. Une chaîne que l'on passe dans un anneau fixé au mur suffit à les maintenir. Dans tous les cas, on s'abstiendra de les attacher avec un bridon ou avec une bride, car, si l'animal, tout à coup surpris, vient à reculer en arrière, à « tirer au renard », comme on dit, le mors de la bride peut blesser fortement la langue, meurtrir les barres, ce qui rend par la suite la mastification douloureuse ou la conduite de l'animal difficile.

Dans l'exécution du pansage, on ne peut trop recommander d'user de la plus grande douceur envers les animaux. « Que de chevaux, fait remarquer avec raison Lavallard, sont devenus inabornables pour avoir été pansés par des gens maladroits ou brutaux. »

S'il débute par le côté gauche du cheval, l'homme saisit l'étrille de la main gauche pour la promener successivement sur la face gauche de l'encolure, le poitrail et l'avant-bras, la main droite relevant la crinière, si elle tombe de ce côté, pour découvrir les parties du cou à nettoyer.

L'étrille, nous l'avons dit, doit toujours être maniée avec légèreté. Avec cet instrument, on attaquera la peau dans le sens de l'inclinaison du poil et jamais on ne frotera « à rebrousse poils », car cela pourrait déterminer une irritation des follicules pileux, et, comme conséquence, une exagération de la sensibilité de la peau. Tout au plus pourrait-on tolérer la non observation de cette recommandation, lorsque l'on utilise l'étrille allemande décrite, moins offensive que l'étrille dentée, que l'on promène en lui imprimant un mouvement circulaire continu, sur toutes les parties où elle doit exercer son action.

Avec l'étrille dentée, s'il est nécessaire d'agir plus énergiquement pour nettoyer des parties particulièrement sales, sur des sujets, à peau épaisse, on frotera en travers des poils, ce qui amènera le résultat désiré.

COURTIN.

LE LOGEMENT DU MOUTON

Par les produits qu'il fournit : lait, laine, viande, le mouton, ou pour mieux dire, l'espèce ovine, est parmi les espèces animales de la ferme une de celles qui paie le mieux sa dépense. Même aujourd'hui que, par suite du bas prix de la laine, son élevage se pratique exclusivement en vue de la production de la viande faite et de la viande d'agneau, elle donne un revenu de 50% net de sa valeur capitale, et dans les exploitations favorisées sous le rapport des débouchés, ce chiffre est toujours dépassé.

Mais il est de toute évidence que ce résultat n'est obtenu que par un élevage bien compris. Le choix de la race, suivant le but que l'on se propose d'atteindre, et son adaptation au sol et au climat sont les deux premières conditions à considérer. Nous n'entreprendrons pas de traiter ce sujet qui nous entraînerait dans de trop longs détails ; les éleveurs sont en général assez bien fixés sur la race qui convient le mieux à leur région.

La question du logement sans contredit la plus importante, est celle sur laquelle on semble apporter le moins d'attention. Il faut se souvenir que ces bêtes à laines ont besoin d'un local parfaitement aéré, éclairé et sec.

Très souvent les moutons sont logés dans des bergeries fermées et obscures, parfois même dans un coin de l'étable ; de pareils logements s'exale une vapeur chaude et humide, qui suffoque lorsqu'on s'approche et qui nuit incontestablement à la santé. C'est surtout dans les régions à brusques changements de température que les conséquences de cette mauvaise disposition sont à craindre. Le défaut d'aération, c'est-à-dire de changement d'air de la bergerie, maintient les moutons constamment en sueur, ce qui est d'abord une cause d'affaiblissement et ensuite les prédispose à contracter des maladies lorsque leur sortie pour se rendre au pâturage a lieu par un temps vif et froid.

Le logement des bêtes à laine doit donc comporter un nombre suffisant d'ouverture au niveau du sol et à la partie supérieure pour obtenir le renouvellement intégral de l'air est une pratique défectueuse. Il est de beaucoup préférable de les placer de façon à ce que les courants d'air s'établissent au-dessus des animaux.

La bergerie doit avoir sous le plafond une hauteur d'environ 4 mètres ; elle sera munie de cheminées d'appel et de fenêtres tous les cinq mètres. Celles-ci doivent être établies pour pouvoir s'ouvrir et se fermer à volonté, soit au moyen de paillasons, soit à l'aide de volets, pour parer, l'été aux rayons ardents du soleil, et l'hiver aux froids trop rigoureux.

L'orientation à donner à la bergerie sur sa longueur doit suivre autant que possible la direction nord-sud de façon à permettre à la lumière et à la chaleur solaires d'exercer leur action bienfaisante, alternativement sur les deux faces latérales où sont pratiquées les ouvertures.

Il importe aussi que le sol de la bergerie soit à un niveau supérieur à celui des terrains environnants, 30 centimètres environ, et en outre rendu imperméable soit en l'établissant en maçonnerie de béton, ou plus économiquement en le couvrant d'une couche d'argile fortement damée et corroyée à la chaux.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'humidité est très préjudiciable à l'espèce ovine. Elle est la cause originelle de certaines maladies graves, notamment la cachexie aqueuse. En opérant, comme nous venons de l'indiquer, les moutons auront un logement sain ; bien plus, l'imperméabilité du sol empêchera l'infiltration des urines qui seront plus facilement retenues par les litières, assurant ainsi la bonne confection du fumier de bergerie, le plus riche de tous.

Les dimensions à donner à la bergerie varient suivant le nombre de têtes ; il est indispensable qu'elles puissent permettre à tous les animaux de s'y mouvoir et s'y reposer sans difficulté. L'espace nécessaire à chaque bête doit être proportionné à son sexe, à sa race : les grandes races demandent plus de place que les petites ; un bélier de cornes en exige également davantage qu'un mouton sans cornes. Il faut, en moyenne, un mètres carré de surface par tête d'adulte et 75 centimètres carrés par agneau.

La nourriture fourragère des animaux est placée dans les rateliers, échelles à barreaux, espacés de 15 centimètres et disposés horizontalement le long du mur, lorsque la largeur le permet, on dispose au milieu du local un ratelier double, monté tantôt sur des chevalets ou sur des supports fixes, le long desquels il se meut et est maintenu à l'aide des chevillettes et tantôt suspendu au plafond. Ces deux dernières dispositions permettent de le remonter au fur et à mesure que la couche de fumier augmente.

Au-dessous du ratelier est placée la mangeoire ou auge qui reçoit les

grains et les farines. Elle est en pierre ou en bois, mesure généralement une profondeur de 15 centimètres.

La bergerie doit comporter en outre d'autres auges fixes ou portatives destinées à l'abreuvement des animaux pendant la mauvaise saison.

La porte d'entrée doit être à coulisse ou s'ouvrir au dehors, jamais au-dedans, et pour éviter les bousculades qui se produisent toujours à la rentrée et à la sortie du troupeau qui ont des conséquences parfois dangereuses pour les femelles pleines, on peut, comme à la bergerie de Grignon, disposer de chaque côté un plan incliné ne contenant que les animaux pouvant passer par la porte.

La bergerie exige deux bords spéciaux, l'un pour les agneaux et l'autre pour les béliers. Ce dernier doit être en planches plaines pour que l'isolement du male soit absolu.

Enfin, en dehors de la bergerie, on devra disposer d'un local-infirmerie pour les bêtes malades.

Telles sont les dispositions principales que doit comporter le logement des bêtes à laine pour posséder les conditions hygiéniques indispensables à la parfaite santé et au bien-être des animaux.

LE CHEVAL ET SES MALADIES

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

LE CLYDESTALE

C'est une race de chevaux Anglo-Écossais possédant des os puissants de grande envergure et très forts. Cette race est croisée dans ce pays avec les chevaux indigènes et on obtient ainsi un cheval de valeur pesant de 1,000 à 1,600 livres et pouvant traîner de lourdes charges. Le cheval pur est plus lourd mais lorsqu'il est croisé convenablement, on obtient un excellent cheval de ferme. Le Clydestale a l'œil doux et le front large entre les yeux. Les oreilles sont longues, les mâchoires larges et fortes ainsi que les narines, comme le cou enflé près des épaules, il se produit sur le dessus un énorme développement de muscles. La poitrine est large et pleine. Du bras aux genoux, la jambe est longue et du genou au boulet, elle est courte. Les genoux sont grands. La jambe est inclinée et couverte de poils en-dessus du genou. Le crin de derrière est d'une longueur moyenne, mais généralement fort. Le corps est rond et bien charpenté. Les quartiers sont larges, les cuisses fortes et musculueuses, les parties les plus basses du dos claires et bien développées. Les parties basses des membres sont plates montrant un grand développement des muscles et des tendrons. Les sabots sont grands et durs. La couleur est généralement brune. Cette superbe race a beaucoup d'admirateurs qui s'extasient sur ses qualités.

LE PERCHERON

Les chevaux de cette race de trait sont des animaux surprenants pour leur grandeur. Le percheron a la tête un peu plate et montre beaucoup d'intelligence. La tête est de longueur moyenne et large entre les yeux. Le cou est en forme d'arc et musculueux, le dos est court et fort, le corps est rond à côtes serrées. Les quartiers de derrière sont larges et forts et les épaules musculueuses. La partie basse des jambes, est couverte de poils, les garrots sont forts et exempts de maladies. La hauteur moyenne est de quinze à seize mains, la couleur est grise ou gris pommelé. Il est très difficile de séparer le Normand du Percheron. Dans les registres des marathons les chevaux importés de France sont enregistrés comme Percherons-Normands ou Normands-Percherons. N'importe quel nom qu'on les appelle il est certain que c'est une race de chevaux les plus recherchés qui soient venus dans le pays et tous ceux qui sont intéressés aux chevaux de traits ou de ferme devraient prendre des informations. Qu'ils soient supérieurs ou inférieurs aux autres races, c'est vous-même qui devez en juger.

LE NORMAND-PERCHERON

Ces chevaux sont divisés en deux classes. Le vrai Normand est lourd, musculueux, bien bâti et pesant au moins 2,000 livres. Le Percheron est plus actif, plus élancé et pèse de 1500 à 1800 livres. Tous d'eux

sont d'excellents chevaux de traits. Leur origine est obscure. Les vieux chevaux Normands étaient lents et lourds, mais très forts et robustes. Il fallait ces puissants chevaux pour porter un cavalier avec toute son armure.

J.-A. LAPOINTE.

POUR EMPÊCHER L'ÉCRASEMENT DES PORCELETS

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Trop nombreux sont les cultivateurs qui, tous les printemps, subissent des pertes par l'écrasement des porcelets par leur mère, pour que nous négligions de leur indiquer des procédés aussi simples qu'efficaces que nous connaissons pour enrayer autant que possible les pertes occasionnés par ces écrasements.

On constate aussi trop souvent que des jeunes cochons, âgés de deux ou trois semaines déjà, sont écrasés par leur mère. A plus forte raison, le seront-ils au moment de la naissance, et pendant les quelques jours qui suivent, lorsqu'ils ne peuvent encore se sauver assez vite, et que la truie est encore agitée. C'est pourquoi nous conseillons d'abord d'employer de la paille coupée en deux morceaux de un à deux pouces de long comme litière, mais à défaut de paille hachée, l'on pourrait employer de la balle d'avoine avec avantage, pendant les premiers jours surtout. Dans la paille longue, les nouveaux-nés s'empêtrent, et sont souvent piétinés par leur mère ; plusieurs éleveurs en ont fait la triste expérience.

En second lieu, il faut placer à angle droit, le long des murs de la loge de la truie qui doit donner des petits, à une hauteur du plancher d'environ 6 à 7 pouces, et à une distance égale de 6 à 7 pouces des murs, de fortes planches. Ainsi se trouve établie, tout le long des parois, une allée protectrice de sorte que la truie ne pourra, en aucun cas, se coucher contre le mur ou paroi de sa loge, là où l'écrasement est le plus à craindre ; tandis que les petits cochons, cherchant la chaleur, pourront passer par-dessus cette planche, et se tenir entre leur mère couchée et le mur.

E. DU SOL.

LE REVEIL AGRICOLE

BREVES NOTES DE LA SAISON

Inutile, absolument inutile, d'espérer avoir du succès avec les poulaillers froids, si on n'y laisse entrer à profusion le soleil et l'air pur.

Par poulailler froid il ne faut pas entendre une glacière, hermétiquement fermée, et où ne pénètrent jamais ou à peu près jamais, le soleil et l'air du dehors.

Tenez vos chassis ouverts, tout le jour, à moins qu'il ne fasse une tempête. A cette époque de la saison surtout, peu importe le froid.

Ne pas oublier que les reproducteurs des deux sexes, qui ont passé l'automne et l'hiver dans l'atmosphère tiède, humide, assez souvent détrempée et délétère des étables-écuries, y ont laissé une partie de leur vigueur. Pour réparer le mal, il faut commencer dès aujourd'hui à donner plus d'air pur et plus de soleil à ces troupeaux destinés à se reproduire bientôt.

Ne pas perdre de vue non plus que si les coqs ont été hivernés avec les poules ou plutôt s'ils ont été tenus avec ces dernières toute l'année, les œufs selon leur probabilité, seront moins vigoureusement fécondés ; la proportion des œufs fécondés sera aussi moins forte.

Quand donc prendrons-nous l'habitude de séparer les coqs des poules une fois la saison de l'incubation terminée ? Cette séquestration, outre

qu'elle économise ou conserve la vigueur du troupeau, a aussi pour effet de procurer, en dehors de la saison d'incubation, des œufs, « clairs », c'est-à-dire des œufs non fécondés, lesquels sont moins sujets à se gâter. L'œuf « CLAIR » ou non fécondé conserve plus longtemps sa fraîcheur, sa saveur. L'œuf fécondé, au contraire, pour peu qu'il soit exposé à la chaleur se corrompt, se gâte facilement, rapidement même.

En maintes fermes, les poules mangent déjà les œufs. Cet appétit morbide pour les œufs est généralement dû à l'absence, dans l'alimentation journalière, de certaines matières nutritives, et en particulier de matières calcaires ou contenant de la chaux.

Il arrive souvent que l'absence totale d'autres éléments engendre le même appétit. Ainsi les troupeaux privés pendant de longs mois de matières animales ou de matières végétales succulentes, « fraîches », aqueuses, sont susceptibles également de chercher dans l'œuf l'élément rafraîchissant qui manque à leur système. Remèdes à tout cela : fournir du gravier calcaire (« grit »), des coquilles d'œufs, d'huitres, etc., de la viande, du sang, des légumes ; choux, betteraves, navets, pommes de terre, etc.

Si vous désirez avoir des œufs de bonne heure l'automne et l'hiver prochain, élevez de bonne heure. Seules les poulettes nées avant le 10 ou le 15 de mai sont susceptibles de pondre à l'automne. Si on les fait naître plus tard, on s'expose à les nourrir jusqu'au printemps suivant, avant d'en tirer des revenus appréciables.

A quoi bon nous demander si tel ou tel incubateur est meilleur que tel autre. Il en est un peu de ces appareils comme de la terre. Or on dit : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre ». La plupart des machines offertes en vente dans la province, sont de bonnes marques. Aussi, la plupart du temps, peut-on dire : « Tant vaut l'homme, tant vaut la machine ».

LA POULE ET LES POULAILLERS

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Comme dans toute les histoires importantes, ceux qui les racontent commencent « abovo ». Je crois qu'il est de mon devoir d'entretenir mes lecteurs d'un sujet intéressant, plein d'actualité et très débattu, l'aviculture.

Dans toutes les opinions que je vais émettre, je n'ai pas l'intention de contrarier qui que ce soit. On peut croire ce que l'on veut faire comme l'on veut. Je donnerai dans le *Bulletin de la Ferme* le fruit de vingt-cinq années d'études particulières du sujet, et d'expériences personnelles, heureux si je puis être utile à quelqu'un de mes concitoyens.

Quand un jeune homme veut se marier, il songe à trouver un logis où il placera l'oiseau rare qu'il a rencontré. Celui qui veut s'occuper d'aviculture doit se demander s'il peut loger convenablement ses oiseaux.

Quel poulailler choisir ? En voilà une question qui a déjà soulevé de nombreuses réponses, fait couler des flots d'encre et de bile.

Personne niera que l'aviculture chez la plupart de nos cultivateurs a été releguée au dernier plan. Les pauvres poules ! Le cochon, le mouton, les bœufs, les vaches ont un endroit qui leur appartient qui leur est propre, sans dire qu'il est toujours propre.

Les poules abandonnées à leur sort picotant dans le fumier de tous les autres animaux, n'ont souvent qu'un coin sombre et malsain pour passer la nuit. J'ai connu un cultivateur qui allumait un fanal pour faire manger ses poules, sans cela, elles n'auraient pas trouvé les grains.

Alarmés de cet état de choses et des pertes énormes subies par nos cultivateurs, à cause de leur ignorance de la science avicole, des apôtres véritables ont parcouru la province pour éveiller les esprits.

Ils ont proné partout la construction de poulaillers froids et isolés.

Pourquoi d'abord parler de poulaillers isolés ?

1° Depuis toujours nos habitants ont gardé leurs poules mêlées aux autres animaux, et comme on a pas l'habitude d'attacher chaque poule à un poteau, comme la vache et le cheval, on s'est dit : les poules trouveront bien leur nourriture. Et alors les pauvres bêtes ont trouvé ce qu'il fallait pour s'empêcher de mourir mais non pas pour pondre.

Les enfants de cultivateurs voyant ce dédain, affiché pour la basse-cour, ont grandi avec le mépris des pauvres bipèdes. Voilà pourquoi la plupart de nos habitants n'ont tiré aucun profit de l'aviculture, aiment si peu cette véritable science qui rapporte de si grands bénéfices.

2° Une des premières raisons qui me fait aimer un poulailler isolé des autres bâtiments ; c'est que celui qui le construit veut réellement traiter ses poules comme elles le méritent. La vue de ce poulailler lui rappelle tous les jours ses devoirs envers celles qui l'habitent. Il connaît leurs dépenses et leurs profits. Il se rend compte de la valeur des oiseaux qu'il possède. L'enfant qui voit cette construction pour les poules, naturellement conclut qu'elles valent la peine d'être logées convenablement ; il les aimera, les soignera avec grand plaisir. Un poulailler isolé, c'est donc suivant moi, un grand moyen de réveiller les endormis, de frapper l'imagination et d'instruire notre population.

3° Un poulailler doit être sec, bien éclairé et exempt de vermine. Or le moyen le plus simple pour arriver à ses trois fins c'est le poulailler isolé.

a) Les écuries d'ordinaire sont humides et malsaines. Si on construit un poulailler qui les touchent, la bâtisse sera humide et malsaine, frais inutile et calcul ridicule.

b) Abondance de lumière, voilà ce qu'il faut pour les poules. Il n'est pas toujours facile si on choisit une partie de la grange pour faire un poulailler de l'éclairer parfaitement.

C'est même la plupart du temps très difficile.

c) L'absence de vermines. Ni rats, ni souris, ni poux d'aucune sorte. Quelle est la grange où il n'y a ni rats, ni souris. Il est bien facile d'obtenir un poulailler où les souris et les rats n'entrent jamais. Je n'en ai jamais vu dans le mien. Si les poux infestent votre poulailler, oment les détruire, si ce poulailler est à l'intérieur d'une grange ? Tous les planchers, lambris, s'en rempliront, vous aurez alors un travail décourageant. Dans un poulailler isolé, le travail est insignifiant, maintenant celui qui peut construire un poulailler à l'intérieur d'une grange et obtenir qu'il soit sec, bien éclairé, exempt de vermine, que les poules soient bien soignées, tout ira aussi bien que dans un poulailler isolé, grand bien lui fasse !

CHS.-OV. GODBOUT, Ptre.

CONSERVATION DES OEUFS

DESTINÉS A L'INCUBATION

Quelle est la meilleure manière de conserver les œufs destinés à l'incubation ?

Il est d'abord une première observation à faire : lorsqu'on veut faire couvrir, il est important de visiter plusieurs fois par jour les pondeurs, et cette précaution est indispensable car, si un œuf était couvert plusieurs heures par les poules qui se succèdent dans le même pondeur, l'embryon commencerait à se développer et l'œuf serait perdu. Cette cause d'insuccès des couvées n'est pas assez connue, elle est cependant fréquente puisque, dans la presque unanimité des cas, on ne récolte jamais les œufs qu'une fois par jour.

Ceci dit, on ne doit pas laisser à l'air les œufs récoltés et destinés à être couvés, parce que les substances aqueuses s'évaporent rapidement. Après avoir écrit sur chaque œuf le nom de l'espèce et la date de la ponte, pour éviter toute confusion, on range les œufs dans des boîtes plates garnies d'une couche épaisse. Ces boîtes sont placées en un lieu sain, ni trop sec, ni trop humide, en attendant leur emploi.

Si on fait de l'élevage en grand, il est utile d'avoir un casier pour y placer ces boîtes.

Quant au temps pendant lequel on peut garder les œufs avant de les mettre couvrir, il est parfaitement reconnu que plus tôt on le fera, plus la réussite sera assurée. Des œufs frais pondus éclosent au bout de dix-neuf jours, ceux de huit à quinze jours mettent vingt et un jours à éclore. De vieux œufs restent vingt-trois jours sous la couveuse et ne donnent que des poulets chétifs. Il ne faut pas, en général, attendre plus de vingt jours pour faire couvrir : ce délai est déjà long.

Si l'estomac de l'enfant est acide, on devrait mettre de l'eau de chaux dans son lait.

L'ÉCOLE D'INDUSTRIE SUCRIÈRE

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

A LA BEAUCE

Il me semble important de traiter en quelques mots aujourd'hui de l'École-Sucrerie que le gouvernement a fait construire sur la terre de M. Alexandre Bolduc, de Beauceville, et où le gouvernement enverra à ses frais des élèves, et où une fois la semaine les élèves du collège de Beauceville seront admis. C'est une école qui vient à temps et qui fera à la Beauce et dans toute la province un bien réel, car l'industrie sucrière, qui est une de nos grandes industries prospérera et doublera presque par ces écoles. Une autre école est aussi construite dans le comté de Témiscouata. Ces écoles auront pour professeurs, des très habiles en industrie sucrière.

C'est grâce au dévouement de l'honorable Ministre de l'Agriculture M. Caron que l'industrie sucrière va prendre une si grande extension. C'est sur son initiative et grâce à ses encouragements qu'est né la société Coopérative de Waterloo, composée des fabricants de sucre les plus progressifs de la province. Cette société s'est donnée comme programme de relever cette industrie par des études et des conférences de la création des sucreries-écoles dont la Beauce vient d'être doté grâce aux efforts de M. Arthur Godbout, député du comté et la générosité de l'honorable M. Caron. La société Coopérative de Waterloo a surtout pour but de grouper les cultivateurs qui s'occupent de l'industrie du sucre d'érable afin d'obtenir un meilleur prix pour la vente de leurs produits et ce en faisant disparaître les mauvais procédés de fabrication, en punissant avec rigueur la falsification ; obtenant de l'érable même, le meilleur rendement avec le moins de misère possible.

Certainement que la Sucrerie-École de Beauce dont M. Alex. Bolduc est titulaire devra faire un bien très considérable au printemps, un professeur sera envoyé par la Société Coopérative de Waterloo et les élèves qui suivront les cours de fabrication seront nourris et logés par le gouvernement. Le nombre d'élèves limités par le gouvernement est 60. C'est M. Dupuis de St-Roch des Aulnaies qui a fait la construction de cette superbe École dont voici la description.

Un beau chemin a été tracé dans la sucrerie pour se rendre à l'École située sur le versant de l'érablière donnant au sud, et des érables ont été plaqués à la peinture pour connaître le chemin ; toute la sucrerie a été soigneusement nettoyée et seule la vieille cabane reste pour montrer les progrès accomplis.

L'école est une grande bâtisse, divisée en deux appartements, la sucrerie proprement dite et une salle pour y placer les produits et une cuisine. Une étable et un hangar ont été également construits. La sucrerie est munie de tous les appareils perfectionnés, bouilloires dernier modèle, chaudières avec couvercles, etc. La bâtisse est superbement éclairée et ventilée. C'est certainement une école qui fera un bien immense à la Beauce et à Témiscouata, et merci à nos députés.

Maintenant que la saison du sucre approche, laissez-moi donner un conseil aux cultivateurs, que cette industrie intéressent. Usez d'ustensiles nets, propres, lavez vos chaudières avant et après la saison. Ayez des recipients couverts et des chalumeaux dernier modèle. L'outillage c'est le succès en industrie sucrière, la propreté et la prudence sont supérieures à la connaissance.

BEAUCERON.

Surveillons la bergerie et tenons chaudement les mères qui sont sur le point d'agneler. Il faut veiller à leur donner l'eau nécessaire, et ne pas la leur donner glacée ; il faut que cette eau soit à la température de l'étable, ou à peu près.

Les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture feraient une œuvre utile en invitant leurs membres à se procurer de la graine et du grain de choix comme semence. On ne saurait trop répéter que seuls les ensemencements faits avec du grain supérieur de qualité assurent les gros rendements.

PRODUCTION DU MIEL

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Pour obtenir un résultat satisfaisant dans la production du miel, il y a quatre points principaux que l'agriculteur ne doit pas perdre de vue.

1° Les colonies doivent être en bonne condition, avoir passé un bon hivernement, qu'à la sortie de cave qui a lieu les premiers jours de mai, à une température extérieure d'au moins 50 degrés que le groupe d'abeilles soit assez gros pour produire la chaleur nécessaire au développement du couvain, les provisions devront être suffisantes pour attendre quelque temps afin que les abeilles ne se ressentent pas des moments de disettes qui pourraient survenir dans le courant du mois de mai, ou que les abeilles ne pourraient aller butiner pour cause de mauvais temps, car la ponte de la reine ralentirait et l'on arriverait au temps de la récolte avec des colonies faibles qui seraient exposées à périr soit par le pillage ou par la fausse teigne.

2° Avoir une bonne reine avec un peu de pratique, l'on pourra apprécier la valeur des reines en examinant la chambre à couvain : la reine commence toujours sa ponte au cadre du milieu de la ruche et continue sur les autres en diminuant graduellement de chaque côté parce qu'ils sont destinés à emmagasiner le miel en cas de disette et aussi pour conserver la chaleur au centre de la ruche ; plus le groupe d'abeilles sera fort, plus la ponte sera étendue, et si la reine est bonne la ponte sera régulière, c'est-à-dire que toutes les cellules seront remplies si la reine est mauvaise le couvain sera éparpillé un peu partout sur le cadre dans ce cas on devra le remplacer.

3° Ne pas laisser les ruches trop essemées, un seul esseim suffit car les essaïms secondaires affaiblissent trop les colonies et bien souvent ils ne peuvent ramasser assez de provisions pour elles-mêmes.

Dans une place où la récolte est moyenne il ne faut pas s'attendre à avoir beaucoup de miel d'une ruche qui a essaimé, c'est l'essaïm qui fera la récolte, s'il sort un essaïm secondaire, on devra le renvoyer à la ruche d'où il est sorti.

4° Employer les feuilles de cire gaufrée toute à la grandeur des cadres, afin d'éviter que les abeilles ne construisent un trop grand nombre de cellules de mâles, à la visite du printemps, l'on devra ôter toutes les parties de rayons contenant des cellules de mâles et les remplacer par des morceaux de feuilles de cire goufrée. Les colonies qui ont un grand nombre de mâles ne peuvent pas économiser autant de surplus parce qu'ils dépensent beaucoup et ne ramassent rien. Les abeilles nous en donnent la preuve elles-mêmes quand la récolte vient à ralentir, que ce sont des bouches inutiles puisqu'elles les tuent toutes pour ne pas avoir la peine de les hiverner pour ménager leurs provisions.

VICTOR CHERCUITE, Apiculteur.

(à suivre)

L'ALIMENTATION PRATIQUE

ET LES PHOSPHATES

Nos lecteurs savent que la base essentielle de tout élevage pratique est l'alimentation, d'elle découle la santé des animaux, leur précocité, une facilité de croissance et d'engraissement et enfin le bénéfice final.

Il est à remarquer cependant que les aliments distribués aux animaux, si riches, si bien combinés qu'ils soient, sont presque toujours insuffisants en phosphates. Or, que se produit-il en ce cas ? L'animal grossit, prend parfois un embonpoint précoce, mais on le voit fléchir sur ses membres, le muscle s'est fait avant que le squelette soit en état de supporter, l'animal devient rachitique, non seulement sa croissance s'arrête, mais il tombe dans un état maladif qui force à l'abattre.

L'animal dont la nourriture est insuffisante en phosphate est, en outre, sujet à d'autres maladies : arthrite, rhumatismes, crampes chez les jeunes, etc., etc. Au lieu de profiter de l'alimentation intensive qui lui est donnée, incapable de supporter l'accroissement de ses muscles par suite de son squelette insuffisant, l'animal succombe littéralement sous cette pléthore musculaire et grasseuse, il se trouve dans un véritable état pathologique.

Le remède est tellement facile en même temps qu'économique, que l'éleveur qui ne l'applique pas est un véritable bourreau de ses intérêts. Sous sa forme la plus simple, la poudre d'os même, le phosphate s'assimile parfaitement avec les aliments. Sous son action, l'animal prend une vigueur qui lui est communiquée, non seulement par le phosphate de chaux contenu dans la proportion très élevée de 65% dans la poudre d'os, mais encore par une certaine quantité d'acide phosphorique qui agit d'une façon extrêmement active sur toute l'économie de l'animal.

La quantité de phosphate contenu dans les aliments, comme nous l'avons fait remarquer, est presque toujours insuffisante ; aussi, combien il est simple, au moyen des phosphates bien assimilables, que l'on trouve dans le commerce, d'ajouter le produit, si précieux en même temps que si économique, qui leur manque. La dose à ajouter chaque jour est si minime, que la dépense est insignifiante, et les résultats sont extraordinaires.

C'est particulièrement dans la croissance des jeunes animaux, que les phosphates doivent être donnés en quantité progressivement plus grande au fur et à mesure de la croissance de l'animal. Les adultes, peuvent généralement s'en passer.

Les phosphates ont encore une action particulière en tonique sur l'économie générale de l'animal, on est tout surpris de constater les changements survenus en quinze jours, dans l'aspect d'un animal jusque là privé de la quantité de phosphate nécessaire à sa croissance. Il est élémentaire de démontrer que le muscle se développera toujours avec plus d'aisance, plus de facilité, sur une ossature bien préparée pour la recevoir.

Il faut considérer non seulement les phosphates comme des toniques, mais comme des véritables reconstituants de l'organisme, on peut les considérer comme de véritables aliments puisque, sans eux, la croissance de l'animal, se ralentit, la santé est précaire et, par conséquent, le résultat final mauvais.

C'est même à ce point de vue, que le Phosphata-Alline est particulièrement recommandable étant à la fois aliment, adjuvant et reconstituant. C'est le véritable coup de fouet de la croissance.

Les chevaux, bœufs, porcs, moutons, tout aussi bien que tous les oiseaux de basse-cour et les lapins, profitent de ce complément indispensable de l'alimentation rationnelle et nous ne saurions assez recommander l'usage régulier.

E. RETNAL.

BRAVES GENS, PRENEZ GARDE !

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la ferme.)

Chacun cherche à gagner de l'argent ; c'est la loi commune. Celui qui n'a rien désire posséder, celui qui possède travaille à augmenter son avoir et ceci est naturel, nous en sommes tous là.

Il existe une classe de gens qui ont su habilement profiter de ce désir de chacun. Il s'est formé des sociétés, trop nombreuses hélas ! dont les agents viennent vous trouver chez vous, en faisant miroiter à vos yeux des spéculations merveilleuses sur des terrains que vous n'avez jamais vu, que vous ne verrez peut-être jamais situés au loin, à plusieurs milliers de milles de chez vous. Combien se sont laissés prendre à ces beaux discours ! Combien de braves gens s'y laisseront encore prendre ! Eh bien ! non, ami lecteur, vous ne vous y laisserez pas prendre, vous n'irez pas risquer l'argent que vous avez mis de côté à la force du poignet, à la sueur de votre front dans des placements dont vous ne pouvez même pas vérifier la valeur. Quelles garanties avez-vous ? Quelles garanties peut-on vous assurer ? Oh ! mon Dieu, elles sont bien légères ces garanties, de belles paroles, de belles promesses, vous donnez votre signature et vous voilà engagé dans une spéculation qui 999 fois sur 1,000 (pour ne pas dire toujours) tourne contre vos intérêts. En échange de cela à quoi s'engagent-ils vos beaux vendeurs ? Oh ! à bien des choses certes, à trop de choses car ils seraient bien gênés s'il leur fallait tenir leurs promesses, mais en somme aucune promesse n'est écrite, tout s'est fait verbalement et autant en emporte le vent.

Et voilà sur quels fondements tant de braves gens ont établi leurs projets de fortune. Hélas leur espoir n'a été que trop vite déçu et le réveil a été bien pénible pour ces honnêtes gens trop crédules, lorsque la réalité leur apparaissant les a tirés des beaux rêves dans lesquels ils sommeillaient.

C'est là, ami lecteur, gouffre dans lequel nous voudrions vous empêcher de tomber, c'est là l'écueil contre lequel nous voudrions vous mettre en garde. Ne marchez pas dans le vide, ne jetez pas votre argent dans

des spéculations dont vous ne pouvez pas juger la valeur de vos propres yeux. Certes l'argent n'est pas fait pour laisser dormir au fond du bas de laine, mais il est assez de bonne spéculation absolument sûres dans votre entourage, pour que vous n'alliez pas risquer votre avoir aveuglement, simplement sur les beaux discours de messieurs dont l'intérêt est évidemment pas de vous déprécier ce qu'ils cherchent à échanger contre vos belles piastres. Amis je me permets de vous le répéter avec énergie, avec toute la force de ma conviction.

Braves gens prenez garde ! on en veut à votre porte-monnaie.

(EX-AGENE.)

CONSEILS A MEDITER

Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme
(Continuation.)

Et je citerai un résumé des principaux articles de loi.

Art. 1. — Il peut être constitué au profit de toute famille naturalisée, un bien insaisissable qui portera le nom de bien de famille.

Art. 2. — Le bien de famille pourra comprendre une maison et des terres attenantes ou voisines, occupées et exploitées par la famille. La valeur du dit bien, ne devra pas, lors de sa fondation, dépasser \$1,600.00.

Art. 3. — La constitution est faite par le mari sur ses biens personnels ou avec le consentement de sa femme sur les biens qui lui appartiennent, non seulement en faveur de ses enfants et de ses descendants, mais également en faveur d'un étranger quelconque.

Art. 4. — Le bien de famille ne peut être établi que sur immeuble non indécis, il ne peut en être constitué plus d'un par famille.

Art. 5. — La constitution du bien ne peut porter sur un immeuble grevé d'un privilège ou d'une hypothèque lorsque les créanciers ont pris inscription antérieurement à l'acte de constitution.

Art. 6. — La constitution résulte d'une déclaration reçue par un notaire, d'un testament ou d'une donation : Après un délai de deux mois l'acte notarié et soumis à l'homologation d'un juge, puis transcrit sur le registre des hypothèques.

Art. 7. — Jusqu'à l'expiration de ce délai, tous privilèges ou hypothèques garantissant des créances antérieures à la constitution du bien pourront être inscrits.

Art. 8. — A l'expiration de ce délai de deux mois, l'acte est soumis à l'homologation d'un juge de paix, qui oppose sa signature qu'après s'être assuré que toutes les procédures ont été suivies.

Art. 9. — A partir de la transcription, le bien de famille ainsi que ses fruits sont insaisissables, même dans un cas de faillite ou de liquidation judiciaire.

Art. 10. — Le bien ne peut être hypothéqué reméré. Les fruits, pourront être saisis pour le paiement des dettes résultant de condamnation en matière criminelle, de primes d'assurances contre les incendies et de dettes alimentaires.

Art. 11. — Le propriétaire ne peut résister à l'insaisissabilité de ce bien de famille, en aliéner qu'une partie, ou renoncer à la fondation sans le consentement de sa femme et sans l'autorisation du conseil de famille, s'il y a des enfants mineurs.

L'insaisissabilité subsiste même après la dissolution du mariage sans enfants, en faveur de l'époux survivant, s'il est propriétaire du bien. (Extraits des Documents parlementaires de la République Française, séance du 26 février 1909).

Une des plus grandes difficultés que ce projet a soulevé est celle relative à la valeur du bien minimum, lors de sa fondation.

On ne peut pas faire l'état de son étendue, parce que celle-ci ne pourrait pas être uniforme dans notre pays où les immeubles ont une valeur différente suivant les régions, suivant l'état de culture, l'importance des constructions, et la proximité des marchés et des villes.

Tandis que dans certains comtés une terre de trente arpents est presque insignifiante pour faire vivre une famille, elle constitue près des villes ou leur banlieue quelques fois une fortune.

Il convient donc de ne tenir aucun compte de l'étendue et de se baser uniquement sur la valeur réelle et le revenu.

Cette valeur pourrait osciller dans ce pays entre \$1,600 à \$2,000.

Avec un bien de \$2,000.00, une famille est assurée d'avoir toujours un avoir, ainsi que les objets de consommation de première nécessité.

Il ne faut pas que la valeur du bien de famille soit trop élevée, parce que, s'il est bon, grâce à l'insaisissabilité, d'enrayer les ventes forcées,

les expropriations et les ruines qui en découlent, on ne doit pas favoriser des débiteurs de mauvaise foi qui pourraient dans l'aisance, narguer en quelque sorte leurs créanciers impuissants.

Le but de cette loi est aussi de protéger la famille contre les faiblesses de son chef, contre ses entraînements, ses extravagances de luxe et contre l'adversité.

Le propriétaire est protégé contre les caprices de la fortune et la tentation de s'endetter, de vendre ou d'aliéner totalement; la famille est riviée au sol, le cerf à la glèbe et les terres ancestrales qui sont en si grand nombre dans cette province ont chance de devenir plusieurs fois séculaires sans changer de nom.

Il ne faut pas opposer les campagnes aux villes, mais lorsque mes économistes auront fait leur devoir social envers les cultivateurs, les petits propriétaires, les travailleurs agricoles, que nous voulons fixer au sol, ils pourront, comme en France, se retourner avec la même sollicitude envers les ouvriers des villes, en leur constituant un foyer en entraînements bref, en assurant la sécurité du toit familial à la ville comme à la campagne.

AGRICOLA.

FIN.

**PRÉSURE ET MATIÈRES COLORANTES
 POUR LE FROMAGE**

D'après les renseignements que nous avons, la présure et les matières colorantes de Hansen sont tout-à-fait recommandables. Elles restent bonnes tout le temps, tandis que plusieurs présures sont bonnes lorsqu'on les achète et se gâtent quelque temps après. Ce renseignement nous est fourni par un négociant qui, pendant vingt ans, a vendu de la présure et des matières colorantes pour le fromage. Souvent on reproche aux fabricants des défauts dans leur fromage, lesquels sont imputables à la mauvaise qualité des matières qu'ils achètent et non pas à leur manque d'habileté. Il faut donner à ces gérants de fabriques un traitement qui leur permette d'acheter seulement des articles de qualité supérieure pour la fabrication de nos produits laitiers.

AUX JEUNES AGRICULTEURS

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos nombreux lecteurs cette communication reçue du Secrétaire de l'« Association des Jeunes Cultivateurs ». Cette association quoique très jeune compte déjà beaucoup de membres, ce qui fait augurer un beau succès.

Comme vous pouvez le constater en lisant la circulaire que nous insérons, le but de cette association est si beau et si grand qu'elle mérite certainement l'encouragement.

Vous avez dû constater que de nos jours pour triompher des grandes difficultés qui surviennent, il faut être fort, et vous ne serez réellement fort que si vous êtes groupés, c'est-à-dire être un certain nombre, dont les idées et l'idéal convergeront vers un même but. Donc nous ne pouvons que vous encourager à vous enrôler dans cette belle association afin que plus tard vous puissiez dire : « J'ai fait mon devoir de jeune ».

En terminant, nous félicitons les promoteurs de cette belle association et souhaitons à tous les membres, bon succès.

LA REDACTION.

La Trappe, 8 février, 1914

M. le Directeur du *Bulletin de la Ferme*,
 1230, rue St-Valier,

à Québec.

Cher ami,

Nous avons le plaisir de vous adresser aujourd'hui une circulaire concernant notre association.

On l'a tant dit, l'avenir est à l'union des forces individuelles. Les professions libérales et les corps de métiers ont compris l'importance de

cette vérité. La classe agricole doit également la mettre en pratique si elle veut tenir son rang et défendre ses droits d'une manière efficace.

L'association des Jeunes Cultivateurs est ouverte à tous ceux qui reconnaissent dans l'agriculture une solution au problème de la vie chère et qui veulent s'employer au perfectionnement de cette industrie-mère dans notre pays.

Nous entendons répandre chez nous, avec l'amour de la vie rurale, les connaissances pratiques nécessaires au développement de l'industrie laitière, de l'aviculture, de l'entretien des vergers et des abeilles, du jardinage, etc., et dans un autre ordre d'idées, de la coopération d'achats et de ventes, de la caisse d'économie rurale et des autres organisations de bienfaisance à la campagne.

Dieu aidant, nous espérons réaliser un plein succès. Et nous demandons à ceux qui font déjà partie de notre association de la faire connaître à leurs amis.

Vous trouverez sous le même pli une formule d'admission que vous voudrez bien signer et nous retourner. Sur demande, nous vous en enverrons de semblables que vous pourrez faire signer aux nouveaux membres présentés par vous.

Veillez agréer, avec nos amitiés, l'assurance de notre dévouement.

Les jeunes cultivateurs,

Par A. DÉSILETS,

Secrétaire.

LES JEUNES CULTIVATEURS

Association professionnelle agricole

La profession d'agriculteur est
 honorable et sainte.

S. AUGUSTIN.

OBJET DE L'ASSOCIATION

1. Inculquer et développer partout l'amour, le respect et la fierté de la noble profession d'agriculteur.
2. Développer chez les agriculteurs de tout âge et de toute condition l'esprit de fraternité, d'association et de coopération.
3. Faciliter à ses membres les moyens de se communiquer mutuellement le fruit de leurs études et de leurs expériences.
4. Travailler toujours, par tous les moyens possibles à l'expansion de l'agriculture dans la province.

REGLEMENTS DE L'ASSOCIATION

1. L'association est connue sous le nom de « LES JEUNES CULTIVATEURS ».
2. Elle a pour but d'unir dans une action commune tous les jeunes cultivateurs en vue de promouvoir l'organisation et le développement de l'agriculture d'une façon pratique et efficace.
3. Son action s'exerce par toute la province agricole de Québec.
4. Le siège social de l'association est à l'Institut agricole d'Oka, La Trappe près Montréal, domicile du Secrétaire.
5. L'association est administrée par un bureau de direction.
6. Le bureau de direction se compose de douze membres élus à l'assemblée générale annuelle, par la majorité des membres présents, sur proposition d'un membre actif, appuyée par un second membre actif. Parmi ces douze directeurs seront choisis un président, un vice-président et dix conseillers.
7. Le secrétaire-trésorier est choisi en dehors des directeurs. Il rend ses comptes à l'assemblée générale régulière, une fois par année.
8. Les assemblées générales régulières se tiendront une fois par année à date fixée par le bureau de direction.
9. Des assemblées spéciales peuvent être convoquées sur proposition

d'un membre actif, appuyée par la majorité du bureau de direction.

10. Avis de toute assemblée sera donné par le secrétaire huit jours avant la date fixée pour la dite assemblée.

11. Toute personne s'intéressant à l'agriculture peut devenir membre de l'association après avoir signé la formule d'adhésion, et avoir été présentée par un membre actif de l'association.

12. Tout nouveau membre, en présentant sa demande, doit payer sa cotisation annuelle qui est d'au moins vingt-cinq sous.

DEVOIR DES MEMBRES

Les membres de l'association doivent s'engager à réaliser autant que possible le but poursuivi par la dite association. Pour cela ils tâcheront de suivre les instructions de leur bureau de direction. Ils s'efforceront de répandre autour d'eux l'amour et le respect de la profession agricole, et de faire profiter leur entourage des connaissances qu'ils auront acquises. Ils profiteront de toutes les occasions pour acquérir de nouvelles connaissances pratiques et utiles à leur profession d'agriculteurs.

L'association entend collaborer à toutes les entreprises agricoles nécessaires : amélioration des semences et des terres, industries raisonnée de la laiterie, aviculture, bons chemins, etc., le Comptoir coopératif agricole, (casier postal 126, Montréal), est le sujet d'une étude attentive de sa part.

BUREAU DE DIRECTION POUR L'ANNÉE 1914

Président : Alexis Beauregard, cultivateur, Ste-Hélène de Bagot.
Vice-président : Hermyle Cinq-Mars, cultivateur, Batiscan, comté de Champlain.

Conseillers :

- J. Beauchemin, cultivateur, Verchères, comté de Verchères.
- J. Deshaies, cultivateur, Gentilly, comté de Nicolet.
- O. Dorion, cultivateur, Charlesbourg, Québec.
- R. Dumaine, cultivateur, St-Guillaume, Yamaska.
- M. Lafèche, cultivateur, Ste-Anne de la Pérade.
- W. Paquet, cultivateur, St-Eustache, Deux-Montagnes.
- R. Patenaude, cultivateur, St-Rémi, Napierreville.
- P. Perreault, cultivateur, Stanfold d'Arthabaska.
- H. Poupard, cultivateur, St-Isidore de Laprairie.
- J.-O. Rinfret, cultivateur, Maskinongé.

Secrétaire :

ALP. DÉSILETS, E. E. A.,
Institut agricole d'Oka,
La Trappe, Qué.

LES JEUNES CULTIVATEURS

Association professionnelle Agricole

Je soussigné, demande à être admis dans l'association « Les Jeunes Cultivateurs » et m'engage à en suivre tous les règlements.

Signé.....

Adresse.....

Date.....

Ce membre est présenté par ALPHONSE DÉSILETS, Secrétaire.

DEVOIR DES ÉPOUX

FIDÉLITÉ

— Pourquoi les époux se doivent-ils garder, l'un à l'autre, la fidélité conjugale ?

— Parce que, par le mariage, ils se sont donnés mutuellement et pour la vie l'un à l'autre, en sorte qu'ils ne s'appartiennent plus, mais que

l'époux appartient à l'épouse et l'épouse à l'époux, et cela inviolablement.

— A quoi les oblige cette fidélité ?

Elle les oblige, en premier lieu, à habiter ensemble, dans la même maison, et à y mener la vie commune.

— Sur quoi est fondé ce devoir ?

— Sur les paroles de la Sainte Écriture : « L'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à son épouse. » Ces paroles expriment sans nul doute une union intime et constante, plus étroite même que celle qui existe entre les parents et les enfants.

— En vertu de cette obligation, à quoi sont tenus les époux ?

— Ils sont tenus à ne pas se séparer trop longtemps sans motif raisonnable. Ainsi la femme doit suivre son mari partout ou il juge à propos de résider, même dans un pays éloigné, à moins qu'elle n'ait une excuse légitime. De même, le mari qui s'absente pour un temps assez long, est tenu d'emmener sa femme, à moins évidemment, qu'une raison grave ne s'y oppose.

— Que doivent en outre éviter spécialement les époux ?

— Ils doivent éviter toute faute, tout manquement opposés à la fidélité conjugale ?

— C'est que l'Église a toujours mis cette faute au rang des péchés les plus graves, tels que l'homicide et l'idolâtrie, et l'a soumis aux plus rigoureuses pénitences.

— Suffit-il d'éviter la faute même d'infidélité ?

— Non, mais il faut de plus fuir tout ce qui pourrait y conduire, ou encore ce qui pourrait justement éveiller la jalousie de l'autre époux.

— Quelle est la raison de cette conduite ?

— Ce que rien ne trouble davantage le bonheur domestique et la paix des époux que le soupçon d'infidélité.

— En somme, de quoi doivent se souvenir les époux pour garder inviolablement la fidélité conjugale ?

— Ils doivent se souvenir qu'ils se sont promis cette fidélité mutuelle par un engagement solennel devant Dieu, à la face des autels et en présence des témoins choisis par eux et qui ont signé avec eux, sur les registres officiels de l'Église les promesses qu'ils se sont faites.

* L'IMMEUBLE A OUTRANCE *

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme.)

Ce n'est pas en Durandal que je laisse ma plume glisser sur cette feuille. C'est au nom de la conscience publique et au nom de l'intérêt des pauvres particuliers que j'écris aujourd'hui ces lignes.

Avant de stigmatiser certains genres d'immeubles et certaines catégories d'agents, qu'on sache bien que je suis en faveur de l'immeuble et qu'autant que possible je l'encouragerai.

Que sont nos agents d'immeuble dans Québec. De braves garçons qui veulent gagner leur vie comme vous et moi. La ville ne suffisant pas, ils vont à la banlieue. Ils font bien, c'est dans l'intérêt de leur commerce.

Voyons-les un peu aller. Ils sont tous *gentlemen*. Tous veulent votre bien et vont vous visiter pour vous vous faire faire de l'argent. Quel saint dévouement !!! Quel désintéressement !!! Oh les bons apôtres !!! L'agent intègre et il y en a, se reconnaît facilement. Cependant il est quelquefois difficile de reconnaître le loup couvert de la peau de brebis. Un tel agent est un *Docteur* qui a abandonné une bonne clientèle pour faire de l'immeuble, un autre est le Fils d'un riche entrepreneur. Un troisième est Professeur de haut renom soit à une Université, soit à une importante Institution, mais il prend un peu de repos (Professeur en vacance en septembre et en février). Bref tous vos charmants visiteurs sont de si importants personnages qu'il est impossible de ne pas acheter. De tels hommes ne peuvent mentir. Ils sont de trop bonne foi. D'ailleurs ils viennent de voir M. le Curé qui a trouvé la chose tellement bonne qu'il a pris une part dans la compagnie. Remarquez que bien souvent le charmant visiteur ne sait même pas où est le presbytère.

Votre billet, signez-le, il ne vous oblige à rien. La promesse de vente signez-la, vous réglerez quand vous voudrez. On s'entendra bien. Vous n'avez pas plutôt quitté l'agent que déjà l'ordre de voir à vos règlements vous est expédié. Si vous ne pouvez payer, on regrette, mais vous avez signé. Votre billet doit être alors couvert si vous ne voulez pas perdre votre nom.

Si vous avez payé déjà un assez fort montant, on vous laissera libre de discontinuer, mais il faut payer, si vous voulez garder votre lot, et vous voilà souvent dans l'obligation de laisser aller de l'argent qu'on vous a arraché avec mille sourires et un aussi grand nombre de promesses de bonne entente.

Que d'abus se commettent actuellement à Québec et dans les environs sous l'égide des agents immobiliers. Que de surprises ! Que de vols souvent. Il est une chose à regretter, c'est que les compagnies qui s'occupent d'immeuble aient une latitude si grande, qu'elles aient des chartes qui ouvrent larges les portes aux dilapidations, et aux escroqueries. Les parcs sont si vite créés, les compagnies si vite formées. C'est quelquefois affreux quand on se rend compte de ce qui se passe.

Nous ne voulons pas faire à l'immeuble une guerre à mort. Il faut qu'il y en ait, mais prenons garde aux surprises. N'ayez pas peur de renvoyer l'agent à huitaine, s'il ne repasse pas, ce sera peut-être pour votre plus grand bien. Dans l'intervalle, il vous sera loisible de prendre des renseignements sur le Dr UN TEL ou sur le grand financier un tel ou de vous rendre même au siège de la Compagnie ou vous verrez mieux les plans, et autant que possible, voyez vos terrains. A plus tard un nouveau mot sur ce sujet si brûlant.

JUSTICIUS.

L'ÉTOFFE DU PAYS

O fortunatos nimium!

VIRGILE.

Hommes de cinquante ans, vous souvient-il encore
De notre paysan aux traits épanouis,
Qu'on rencontrait jadis, droit comme un commodore,
Portant avec fierté l'étoffe du pays ?

Vous souvient-il aussi de sa *douce* compagne,
Si ravissante à voir sous son gentil bonnet,
Et mise à la façon de ses sœurs de Bretagne
En corsage de toile et jupe de droguet ?

Elle adorait les fleurs, dont elle était l'image,
Et savait avec grâce en parer ses cheveux,
Désirant devant tous rendre un pieux hommage
A Celui qui fleurit et la terre et les cieux.

Du corset meurtrier elle ignorait l'usage,
Et sa taille était souple autant que le roseau.
La santé rayonnait sur son riant visage,
Telle une étoile d'or sur le cristal de l'eau.

Nous l'aimions, vous et moi, la femme canadienne
Avec son air candide et ses *jolis yeux doux*.
Elle était notre espoir, notre orgueil, notre reine,
Et nous aurions voulu la servir à genoux !

Elle faisait régner au foyer domestique
L'amour de Dieu, la joie et la prospérité.
La première au labour — car elle était pratique —
Elle travaillait ferme et l'hiver et l'été.

Fière de conserver, comme un bel héritage,
Un art que nous avaient transmis nos vieux parents,
Elle tissait le lin, le chanvre et le lainage
Puis les convertissait en habits élégants.

Quel bonheur pour l'époux et la famille entière
De garder du passé ce tendre souvenir !
En portant sur leur cœur cette étoffe si chère,
Ils sentaient leur amour pour la France grandir !

**

Le paysan alors était prudent et sage ;
Il vivait du produit de ses champs plantureux ;
Le luxe n'avait pas mis encore en servage
Cet amoureux du sol simple et laborieux.

Le blé ne manquait pas, et la huche était pleine
D'un pain blanc qu'on mangeait en rendant grâce à Dieu.
De beaux écus sonnants gonflaient le bas de laine
Et le linge abondait dans le grand coffre bleu.

Oh ! c'était l'âge d'or et l'ère poétique !
Mais depuis que les fils des vaillants laboureurs
Ont quitté la charrue et le toit domestique,
L'orgueil et la paresse ont amolli les cœurs !

Le luxe s'est glissé, tel un serpent sous l'herbe,
Dans la riche demeure et dans l'humble logis.
Où chantait le rouet trône un piano superbe,
Et la soie a chassé l'étoffe du pays.

La femme a des chapeaux festonnés de cocardes,
Mais son front a perdu son air doux et riant.
Le bas de laine est vide, et des dettes criardes
Tourmentent jour et nuit l'esprit de l'habitant.

Il regrette les jours de joie et d'innocence
Où son cœur s'attachait au sain labeur des champs.
Il frémit en voyant s'avancer l'indigence...
Oh ! qui donc lui rendra la paix du bon vieux temps !

**

O Canadiens-français qui cultivez la terre
Et voulez que vos noms par vos fils soient bénis,
Imitez nos aïeux dans leur conduite austère,
Et portez fièrement l'étoffe du pays !

J.-B. CAOUPETTE.

LES HABITATIONS SALUBRES

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Il nous reste encore beaucoup à apprendre. Une petite tournée d'inspection en pays étrangers nous convaincrerait vite que nous ne sommes pas de notre siècle sous bien des rapports. Qu'a-t-on fait chez nous pour promouvoir un mouvement quelconque de la salubrité des maisons ? A part M. l'abbé Gouin, à Montréal, et le Dr Nadeau, à Québec, qui eux bataillent comme des braves, rien n'a été fait. Tandis qu'un peu partout ailleurs, on s'efforce de bâtir des demeures qui soient des garanties de santé, qu'on donne au logis une orientation qui permette aux rayons du soleil d'entrer à pleines fenêtres ; ici, tout ce fait à la diable. On se croirait aussi déshonoré pour la vie si on ne se servait pas de la plus grande et de la plus belle pièce de la maison pour ce qu'on appelle pompeusement « le salon. »

Fenêtres hermétiquement closes, encombrées de toutes les bagatelles qu'on y a entassées depuis cent ans, c'est une chambre où l'on a accès qu'à de très rares intervalles. On couchera dans des mansardes à quatre ou cinq par chambre, mansardes trop petites, basses, peu éclairées et où l'air nécessairement manque.

Que de fois aussi j'ai vu trois ou quatre cultivateurs fumer d'interminables pipes de tabac canadien dans un local grand comme la main, tandis que là, dans un coin, dormait au berceau, le dernier marmot de la famille. L'on ne songeait pas à renouveler pour les poumons de ce petit être l'air vicié de la pièce : autre expérience qui prouve comme on s'intéresse peu

à tout ce qui regarde l'hygiène. Sur quatre cent cinquante maisons que j'ai eu l'occasion de visiter dernièrement, pas une seule avait un bain. C'est donc bien dangereux l'eau, pour qu'on en ait tant peur !

L'eau et l'air, voilà pourtant deux choses qui se trouvent en abondance dans la nature, voilà deux facteurs puissants de la santé. Pourquoi n'en tirons-nous pas plus largement profit ?

Bâtir une maison salubre ne coûte pas plus cher que de construire ces demeures qui sont de véritables nids de toutes les maladies. L'air et le soleil entreraient chez vous sans grands frais, si vous voulez tout simplement ouvrir vos fenêtres et les débarrasser de leurs encombrants rideaux.

La maison où l'homme passe toute sa vie avec sa femme et ses nombreux enfants ne serait-elle pas un charme, et un foyer de vie heureuse, si elle était remplie de soleil et de bon air pur ?

Si on y pensait, ce serait si facile.

E. G.

LA FORTUNE POUR TOUS PAR L'ASSURANCE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS SUR DEUX TÊTES

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Cette combinaison consiste dans le paiement d'un capital à l'assuré survivant. Elle se prête surtout à deux associés en commerce, aux cultivateurs où l'intérêt assurable dans la vie de la femme peut facilement être démontré.

L'assurance de Retraite

Par l'assurance de retraite, l'assuré peut jouir à 60 ans par exemple, du fruit de ses économies, et en même temps d'une rente Viagère fort respectable elle aussi, c'est évidemment le rêve que fait toute personne prévoyante. Il est cependant difficile en dehors d'une combinaison mise à la portée du public assureur par une de nos compagnies canadiennes de jouir de cette double fortune. Si l'on a capitalisé ses économies, on a bien la petite somme, mais pas la rente et *vice-versa*. On peut cependant avoir les deux, grâce à cette combinaison imaginée par cette Compagnie, sous le nom d'Assurance de Retraite.

L'Assurance de Retraite permet aussi de se constituer une pension de retraite, à l'âge que l'on a choisi soi-même, et sans priver pour cela sa famille ou ses héritiers du fruit de ses économies.

La compagnie dont nous parlons rembourse en effet, les sommes qui lui ont été versées, soit aussitôt après le décès s'il se produit avant l'échéance fixée, soit en cas de Vie, à l'échéance même, le capital assuré représentant exactement le total de ses sommes.

Dans le cas, il est délivré en outre de ce capital un titre de Rente Viagère dont le montant est déterminé d'après le tarif, et inscrit dans la police. Cette rente n'a donc rien coûté, puisque les sommes versées pour la constituer ont été remboursées le jour même de l'entrée en jouissance de la rente.

L'Assurance de Retraite est intéressante pour les célibataires, et notamment pour les prêtres dont la situation est souvent précaire, quand ils arrivent à l'âge de la retraite.

Elle permet aux pères de famille de créer pour ses enfants une dot payable à leur majorité, et leur assurer pour toute leur vie, une rente viagère les mettant à l'abri du besoin : une assurance pour le présent, et une autre pour l'avenir.

Il y a aussi les Rentes Viagères immédiates. Les Rentes Viagères différées, qui constituent une véritable Caisse de retraite.

J.-T. LACHANCE.

Ceux qui fabriquent du sirop ou du sucre d'érable ne doivent pas ignorer que le vrai sirop d'érable ne doit pas contenir plus de 55% d'eau, et le sucre d'érable pas plus de 10%. Cette décision a été prise au mois d'octobre 1911, par le ministère du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

L'ŒUVRE DES VOCATIONS

L'ÉCOLE APOSTOLIQUE NOTRE-DAME

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Il existe depuis septembre dernier, à Québec, une école apostolique. Lecteurs du *Bulletin*, lisez bien attentivement mon article en sa faveur : vous y trouverez tout ce qu'il faut pour faire s'ouvrir grand votre cœur, et facilement votre bourse !

But : — Le but de cette école apostolique est de recruter des ouvriers pour la divine moisson, de donner à des enfants pauvres qui se destinent au sacerdoce une formation d'apôtre ; c'est bien l'œuvre des vocations !

L'Église a besoin de prêtres ! Cette parole du Seigneur est encore vraie : « la moisson est abondante, mais les ouvriers sont en petit nombre ! »

Chez nous, au Canada, nombreuses sont les familles où Dieu se plaît à choisir ses ministres, mais combien plus nombreuses celles à qui la Provi dence a fourni les moyens pécuniaires de faire faire un cours classique.

C'est cette lacune qui est venue combler la fondation de l'École Apostolique Notre-Dame, qui depuis le 5 septembre dernier, permet à quatorze élèves de s'instruire, surtout de se préparer à devenir de bons et saints prêtres.

Moyens : — Comme toutes les œuvres du bon Dieu, celle-ci est à base de sacrifices. Grain de sénevé, elle attend des bonnes âmes, la prière et l'aumône qui fassent descendre sur elle une rosée bienfaisante qui permette à cette humble semence de germer, de grandir, et de devenir un grand arbre, capable de protéger sous son ombre de nombreux enfants.

Lecteurs du *Bulletin de la Ferme*, c'est cette œuvre que je vous présente : Elle s'offre à tous les fidèles du diocèse de Québec, et à tous les catholiques Canadiens-français, en quelque lieu qu'ils se trouvent, en sollicitant de tous, des riches comme des pauvres, l'aumône d'un sou par mois pour l'œuvre des vocations.

Tous, vous bénéficiez du ministère sacerdotal ; pourquoi n'en seriez-vous pas tous les bienfaiteurs ?

C'est une œuvre vraiment chrétienne et nationale.

Chrétienne, puisqu'il s'agit de fournir à l'Église, des apôtres qui à la suite du Christ, répandent partout la vérité et la vie.

Nationale, puisque le clergé Canadien y trouvera un aliment de force. C'est le clergé qui a sauvé les traditions nationales, c'est à lui, que Canadiens, nous devons, après 500 ans, nous vanter d'être les dignes descendants d'une race très pieuse.

Faisons nombreux les prêtres de chez nous, pour que sûrement, se continue à travers le pays, l'œuvre de conservation de notre foi et de nos traditions.

Oh ! si on savait les avantages qui résultent de toute offrande faite en faveur des chers pauvres qui se préparent au sacerdoce !

Œuvre admirable et belle entre autre !

Napoléon 1er voulant abattre l'enthousiasme de William Pitt pour la grandeur de sa patrie lui présenta une mappemonde et lui montrant du doigt la partie imperceptible que l'Angleterre occupe sur le globe, il lui dit avec dédain : « Votre Angleterre n'est qu'un point microscopique. » « Oui, lui répondit fièrement le ministre anglais, c'est le point où les Anglais naissent et reviennent mourir : mais c'est de là que du berceau à la tombe, d'année en année, ils s'élancent à travers le monde entier qu'ils ont su faire leur patrie ! »

Eh bien ! Un séminaire, une école apostolique, c'est aussi un point imperceptible, mais c'est de là que des jeunes gens pauvres naissent à la vocation d'un sacerdoce conquérant.

C'est de là que tous, devenus un jour prêtres et apôtres, s'élancent partout pour jeter aux quatre vents du ciel le feu divin ; jaloux dans les limites qu'on leur trace, de travailler à faire du monde entier, non point leur patrie, mais la patrie et le royaume de Jésus-Christ.

« Si j'étais un homme du monde a dit un écrivain ecclésiastique, contre tous mes péchés, je voudrais avoir, comme un bouclier sur ma tête et sur celle de mes enfants, un prêtre qui me devrait son éducation, son sacerdoce, et qui, debout chaque matin à l'autel, me servirait de paratonnerre. »

Belle et noble pensée !

Vous donc, chers lecteurs que la fortune a prévenu plus libéralement

de ces faveurs, donnez au recrutement du clergé national, donnez un soldat de plus à la milice sainte de l'Église. Et vous, qui êtes moins riches, donnez votre obole à cette belle œuvre, dussiez-vous prendre sur vos besoins.

Ayez à cœur, tous et chacun, d'aider d'élever quelques-uns de ces paratonnerres, qui protégeront votre Patrie, le Canada, vos familles et vos âmes !

Un missionnaire me racontait qu'un jour, il vit venir à lui, un pauvre sauvage, sur le front duquel il avait naguère fait couler l'eau régénératrice du Baptême, et qu'il avait ensuite admis à la Première Communion.

Ce néophyte était rayonnant de joie. Il déposa son glorieux fardeau aux pieds du prêtre : « Père, lui dit-il, prends ces beaux épis ; de ce froment, tu feras une hostie blanche comme la neige, et tu la changeras au corps adorable du Roi du Ciel. Prends aussi ces grappes, elles sont aussi le fruit de mon labeur ; extrais-en le jus, tu le mettras dans la coupe d'or de ton calice, et tu en formeras le sang du Sauveur, car tu t'en souviens, tu m'as dit que tu pouvais le faire. »

Et le pauvre sauvage triomphait à la pensée qu'il lui était donné d'être le pourvoyeur de l'autel et des tables mystiques.

Qu'elle n'eut pas été sa joie, si, au lieu d'offrir seulement la matière du sacrifice, il avait pu offrir le sacrificateur lui-même !

Avec quelle louable fierté, il se serait présenté à l'évêque et lui aurait dit : « Père de nos âmes, prends cet enfant, fais-en un prêtre : tu dresseras ses lèvres au miracle ecclésiastique, il offrira la victime sainte qui apaise la colère de Dieu, il fera descendre les bénédictions du ciel sur toute notre tribu et il nous montrera le chemin de la patrie dont tu nous parles tant. »

Ce que le sauvage ne pouvait faire, vous le pouvez cher lecteur ; donnez généreusement à l'École Apostolique Notre-Dame et votre offrande dira pour vous : « O Père, prenez cet argent, puis abaissez-vous avec amour vers quelqu'enfant pauvre que Dieu s'est choisi pour son sanctuaire ; élevez-le, dressez ses lèvres au miracle, reposez-lui les mains, faites-en un prêtre qui offrira la victime sainte pour moi et ma famille ; Et quand je dormirai mon dernier sommeil sous la pierre du tombeau et que la Justice de Dieu me retiendra dans les flammes du Purgatoire, il me procurera le doux rafraîchissement de ses prières, et le rafraîchissement mille fois plus doux encore, du sang de Jésus-Christ. »

La classe des pauvres est la plus nombreuse dans la société, et pourtant dans les chaumières, sous le toit de l'artisan que de belles natures !

Combien de saints et savants prêtres, de docteurs sublimes, quelle légion de grands évêques, et de papes illustres sont venus de la terre de pauvreté, du milieu du peuple !

Mais souvent la rouille de la pauvreté, ronge ces diamants enfouis ! Si l'Église se réjouit quand le fils du riche vient d'offrir à elle, elle est aussi heureuse quand ses ressources lui permettent de s'emparer du fils non moins gracieux du pauvre qui lui donne de belles espérances et de le transformer par son sacerdoce.

Dites-moi, cher lecteur, ne connaissez-vous pas dans votre paroisse un enfant pauvre, dont les traits révèlent une nature exceptionnellement bonne. Son œil est limpide, ses traits reflètent une grande pureté, il a une piété enfantine et le goût des cérémonies saintes ; semblable au tendre Samuel, il porte dans le sanctuaire l'encens et les flambeaux sacrés, il est doux et affectueux envers tout le monde, son âme s'ouvre sans effort à la confession, s'attendrit au récit des infortunes ; et si on l'interroge sur son avenir, il répond avec ardeur : oh ! je voudrais bien être prêtre ! !

Hélas ! la pauvreté, la misère peut-être met un obstacle à la réalisation de ses désirs.

O vous qui avez reçu de Dieu une âme généreuse, un noble cœur, enlevez cet obstacle.

Soyez la Providence de cet enfant — et vous aurez fait la plus belle œuvre qu'on puisse rêver !

Ce prêtre, qui sera votre prêtre sera à son tour l'œil de l'aveugle, le bâton du boiteux, le consolateur de l'affligé, le refuge du pécheur.

Non jamais vous ne trouverez pour votre argent un placement plus sûr ni plus lucratif.

Donnez à l'École Apostolique Notre-Dame et des prêtres zélés se chargeront de découvrir ces enfants pauvres, de les retirer de leurs misères, de les amener là où sera allée votre aumône — et l'enfant grandira — et deviendra votre prêtre.

Les âmes généreuses seules apprécieront une aussi brillante affaire. J'ai connu une de ces belles âmes. Elle découvrit, un jour, cachée dans une pauvre chaumière une de ces perles que Dieu a certainement créées pour être l'ornement de son sanctuaire.

Elle se dit : Voilà un enfant de belle espérance. Dieu l'appelle du sanctuaire, eh bien ! il sera prêtre, il sera mon prêtre !

Pour ce noble dessein elle sacrifie le peu d'argent qu'elle possède, elle redouble l'ardeur du travail, elle se prive quelquefois ; et elle a la douce consolation de voir, toutes les écoles cléricales, grandir en science et en vertu celui qu'elle veut conduire à l'autel.

Encore une étape et ses vœux vont être réalisés. Mais ses ressources sont épuisées, il ne lui reste qu'une chaîne d'or et quelques bijoux bien modestes qu'elle a portés dans des jours meilleurs et auxquels sont attachés de très doux souvenirs.

Elle sacrifiera tout, et, un matin, après avoir assisté à l'adorable sacrifice de l'autel, elle part chez l'orfèvre, échange son trésor pour quelques dollars.

Et plus tard elle disait naïvement que le sacrifice lui avait bien un peu coûté, mais ajoutait-elle, j'ai pensé à tous les beaux calices d'or que l'Église mettrait entre les mains de mon prêtre, à tous les ostensoirs étincelants de pierreries qu'il porterait dans les cérémonies saintes, aux précieux ciboires qu'il ouvrirait et j'ai béni Dieu qui ne se laisse jamais vaincre en générosité ! »

Un jour, son prêtre se rendit en pèlerinage aux si vénérés sanctuaires de Paray-le-Monial et de Lourdes.

À son retour il raconta à sa bienfaitrice les riches calices dont il s'était servi à l'autel ; il avait même eu le bonheur de porter dans ses mains le riche ostensoir de Lourdes, une des plus éblouissantes merveilles que l'orfèverie ait produite à notre époque.

En attendant ce récit, elle était au comble de la joie et, versant des larmes, elle ne cessait de répéter :

Que Dieu est bon ! pour un peu d'or que je lui ai donné, non seulement il me donne son sang précieux, le mérite du saint sacrifice, mais Il veut encore nous mettre dans les mains des trésors en comparaison desquels tout mon or n'est que vile poussière. »

Oh ! cher lecteur, quel bel avantage nous est offert !

Jamais coup de bourse ne saurait vous rapporter autant et plus sûrement des vocations :

AVANTAGES. — Pour résumer ce qui a été dit précédemment :

- 1° Le mérite incomparable devant Dieu d'assurer des prêtres à l'Église et des sauveurs aux âmes.
- 2° Le souvenir reconnaissant de tous ces prêtres qui plus tard au saint autel prieront pour leurs bienfaiteurs.
- 3° Chaque jour, des prières spéciales par les enfants pour leur bonheur.
- 4° Chaque mois, une messe dite aux mêmes intentions dans la chapelle de l'École Apostolique Notre-Dame avec une communion par les enfants qui bénéficient de l'œuvre.
- 5° Les indulgences suivantes :

INDULGENCES : a) Plénière le jour de l'admission dans l'association aux conditions ordinaires.

b) Indulgence plénière à l'article de la mort.

c) Indulgence plénière.

1° Le jour de la fête de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement.

2° Fêtes principales des SS. Apôtres ;

3° Un des trois jours des Quatre-Temps moyennant visite dans une Église et les autres conditions ordinaires ;

4° Indulgence de cent jours pour tout acte de piété ou de charité accompli par les associés, suivant les fins de l'Association. (Cong. S. Office, 29 mai 1913).

ADMISSION. — 1° Sont associés à l'œuvre des vocations « ceux qui donnent un sou par mois », (douze sous par année).

2° Sont associés pour la vie ceux qui donnent cinq piastres en une seule fois.

3° Sont associés les familles qui donnent une piastre par année.

4° Sont associées pour la vie les familles qui donnent vingt-cinq piastres en une seule fois.

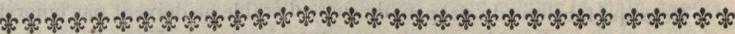
5° Sont bienfaiteurs de l'Association tous ceux qui donnent dix piastres en une seule fois.

Les aumônes doivent être envoyées au Directeur de l'École Apostolique Notre-Dame, Québec.

2° Cliff View Place, ou bien remises à M. le Curé qui les fera parvenir à destination.

Lecteurs, soyez généreux, car c'est pour l'Église et la Patrie !

A. A.



Travaillez pour les mesures de progrès et ne restez pas en arrière en fait d'amélioration moderne.

DES CARRÉS MAGIQUES PAIRS

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme.)

La construction de ces carrés n'est pas aussi facile que celle des impairs ; ils ont même différents degrés de difficultés, suivant qu'ils sont pairement ou impairement pairs : c'est pourquoi il faut en faire deux classes.

Les carrés pairement pairs sont ceux dont la racine partagée par la moitié est paire : tels sont les carrés de 4, 8, 12, etc. Les impairements pairs sont ceux dont la racine partagée par la moitié, donne un nombre impair, comme ceux de 6, 10, 14, etc.

Les anciens ne nous ont transmis aucune règle générale, mais seulement quelques exemples de carrés pairs rangés magiquement, comme ceux de 16, de 36, de 64 cases. Voici que les modernes qui s'y sont exercés ont trouvé de mieux. Commençons par les carrés pairement pairs.

On peut d'abord s'assurer facilement que l'on ne pourrait remplir magiquement le carré de la racine 2 : le premier qu'on puisse ainsi ranger magiquement est celui de 16 cases. Il y a une règle générale et fort simple pour y parvenir.

Soit donc le carré A. B. C. D. qu'il faut remplir magiquement des 16 premiers nombres naturels : on remplira d'abord les diagonales ; et,

pour cet effet, A on commencera à compter les nombres naturels par ordre, 1, 2, 3, 4, etc., sur les cases de la première bande horizontale de gauche à droite puis on passera à la seconde bande et lorsqu'on tombera sur les ca-

1			4
	6	7	
	10	11	
13			16

ses appartenant aux diagonales, on y inscrira les nombres comptés en tombant sur elles : vous aurez d'abord par ce moyen la disposition ci-contre.

Les diagonales ainsi remplies, afin de remplir les cases qui sont res-

tées vides, il faut recommencer à compter les mêmes nombres, en partant de l'angle D, et de droite à gauche, sur les cases de la bande inférieure C. D. et ensuite sur celle qui la suit en montant ; et quand vous rencontrerez des cases vides, vous les remplirez du nombre qui leur compete : vous aurez de cette manière le carré 16 rempli magiquement, comme on le voit ici et la somme de chaque bande et de chaque diagonale sera 34.

1	15	14	4
12	6	7	9
8	10	11	5
13	3	2	16

ENIGMES

Une personne a envoyé son domestique avec neuf canards dans un panier sur lequel est écrite l'adresse ci-après :

M. Blisman avec IX canards.

Le domestique ayant plus de ruse que d'honnêteté, a retiré trois canards et s'est arrangé de manière que l'adresse du panier pût correspondre

avec le nombre des canards. Il n'a effacé ni mot, ni lettre, et n'a pas écrit une nouvelle adresse. Comment a-t-il fait ?

En retirant un de dix-neuf, comment arrivez-vous à trouver le chiffre vingt !

Comment feriez-vous 100 avec quatre chiffres 9 !

Réponses au prochain numéro.

ERRATA. — Il s'est glissé une erreur dans la disposition du carré magique du mois dernier. Ainsi dans la première colonne gauche il faut lire 17, 23, 4, 10, et 11 au lieu de 17, 13, 4, 10 et 11, autrement, il est impossible d'obtenir 65 en additionnant cette colonne.

Prof. ECNAHCAL.

MARIE ENFANT

« Du livre intéressant et si documenté de Mélanie Marnas : « Miriam, essai pour replacer dans leur cadre historique les seize premières années de la Sainte Vierge », nous extrayons ces lignes : »

A partir de cinq ans, les garçons étaient obligés d'aller à la synagogue suivre les cours du hazan. Nous ignorons quelle était la règle pour les filles. Puisque Miriam entra au Temple à trois ans, elle n'étudia sans doute jamais à celle de Nazareth, mais Anne, certainement l'y mena quelquefois pendant les offices. Là, d'un des bancs réservé aux femmes, l'enfant vit pour la première fois, prier la communauté juive. Les hommes se tenaient tous dans la même position, debout, les pieds joints et bien ajustés, le corps un peu incliné, mais pas trop. Rien ne devait troubler leur recueillement. Ceux qui entraient en retard ne saluaient personne. A Jérusalem, certains Pharisiens n'eussent pas répondu, même au roi, assurait-on, s'il les eût salués ; à Babylone, ils ne se fussent pas interrompus « eussent-ils eu un serpent accroché au talon ! » Nul ne crachait jamais sue le pavé ; des expressions énergiques montrent à quel point cela eût paru grave, « c'eût été se faire honte à soi-même, cracher à la figure d'un roi ou dans la prunelle de Dieu ! » Le hazan quand il avait tiré de l'armoire le rouleau de la loi, se dirigeait vers un des assistants, et l'invitait à être ce jour là « le messager de la congrégation ». Après s'être fait un peu prier, pas trop pourtant : celui qui acceptait tout de suite ressemblait à un mets non salé, mais celui qui se faisait trop longtemps prier ressemblait à un mets trop salé, » l'invité posait le voile sur sa tête et, entouré des autres officiants, il s'avancait vers le pupitre où il commençait en hébreu la lecture de l'office. Ce rôle dût plus d'une fois échoir à Rabbana Joachim. Un interprète traduisait verset par verset. On était encore bien plus sévère pour la tenue de l'officiant que pour celle des fidèles ; on s'inquiétait de son accent ; s'il lui arrivait de n'avoir pas bien prononcé un mot, il devait tout reprendre depuis le commencement. Les prières étaient fort belles.

Les soirs d'été, la famille montait sur la terrasse ou bien elle s'essayait dans la petite cour. Anne et Marie de Clopas, suivant l'usage du pays, filaient au clair de lune.

Rien ne peut exprimer à qui ne l'a pas vue l'éclatante beauté des clairs de lune de Galilée et la douceur de ces soirs argentés ! Il semble qu'on laissât les enfants en profiter, car le Talmud parle plusieurs fois « du matin où les mères sont plus libres parce que les enfants dorment ». C'est alors que les gamins dansaient en chantant les vieilles rondes du pays. » Nous avons joué de la flûte, et vous n'avez pas dansé, nous avons chanté une lamentation, et vous n'avez pas frappé votre poitrine ! » Miriam ne se mêlait point à eux ; il est probable qu'elle ne s'écartait guère des siens ; petite ombre blanche, elle errait autour de ses parents et de sa sœur.

S'ils étaient seuls, Rabbana Joachim lui racontait l'histoire du grand Moïse et celle de David. Sans doute, il lui parlait aussi de ces ancêtres, qui ne sont plus pour nous que des noms : Mathat, Lévi, Melchi, etc. Mais souvent des amis venaient se joindre à eux. Des voisins qui avaient apporté leur rouet, filaient avec les femmes, et non loin de Marie de Clopas,

Alphée était assis. On causait des petits événements du pays : une mère allait à Jérusalem pour s'y faire purifier... une jeune fille avait fait le vœu de ne pas manger de poisson, qui sait si son père ratifierait ce vœu?... un voisin condamné pour quelque délit par le tribunal de Nazareth allait recevoir trente-neuf coups de lanière... Les hommes se disputaient sur quelque tradition... L'un prétendait réciter le schéma assis, couché, en marchant, ou même en travaillant : il était hillélite. Point du tout ! disait l'autre qui était schammaite, les maîtres orthodoxes n'ont jamais admis ces libertés : il faut être debout ! Une ménagère avait l'habitude après le repas, de se laver d'abord les mains, et ensuite elle balayait : c'était ainsi qu'on faisait chez Hillel.

Chez Schammaï, on procédait inversement : on balayait d'abord, et ce n'est qu'ensuite qu'on se lavait les mains. Hillel, qui venait de mourir, était en vénération. Ceux qui l'avaient aimé ne s'en rapportaient qu'à lui. Mais ceux qui en tenaient pour Schammaï ne voulaient rien entendre.

Le vieux maître suivant eux, avait gardé seul la vieille tradition palestinienne, qui était la plus sûre, étant la plus sévère. De là des discussions à perte de vue, mais auxquelles Rabbana Joachim ne prenait pas beaucoup de part, car, s'il ressemblait à David son ancêtre, il devait servir Dieu d'une manière plus simple.

Chevaux à Vendre



Toujours en mains un assortiment de chevaux et juments pour les cultivateurs

Reproducteurs des meilleures familles STANDARD BRIDE pour les cercles agricoles.

S'adresser à

OMER TURGEON

23 rue Montmagny Phone 3590 Québec

Aux Amateurs de Volailles

Toujours en magasin ce qui suit :

Nourriture pour volailles, poulets, pigeons, etc. :

Ecaille d'huitres moulues, Gravier, Charbon de bois, Os sec broyé, Luzerne, Viande sèche, Etc, Etc.

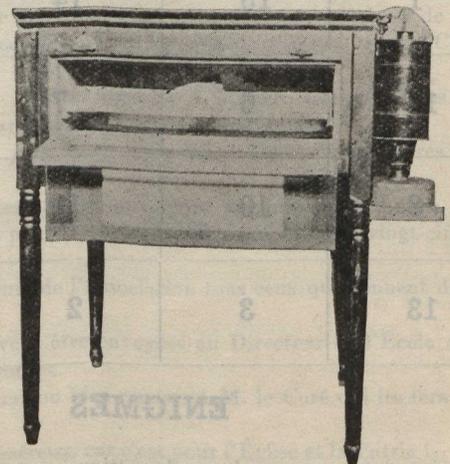
Incubateurs et Eleveuses "La Québécoise", aussi GERMEUSES, etc., etc., etc.

La meilleure maison à Québec, pour se procurer tout article concernant l'Aviculture.

LEGARÉ & MOISAN, Fruits et Légumes, Articles d'Aviculture, Etc.

Coin des rues St-Pierre et Sous-le-Fort, QUEBEC

Demandez les liste de prix, circulaires, etc.



Des lévites passaient avec des prêtres, se rendant à Kadès. Les Nazaréens se faisaient dire quelle opinion prévalait, dans les milieux sacerdotaux, sur les questions discutées. Ils s'informaient si c'était dans vingt-quatre ou dans vingt-cinq cas qu'Hillel s'était montré plus sévère que Schammaï.

A cette occasion, Rabbana Joachim expliquait à Miriam ce qu'étaient les lévites et ce qu'étaient les prêtres. Les premiers descendaient de Lévi, et les seconds d'Aaron. Tous avaient des fonctions au Temple de Jérusalem, mais seuls les prêtres immolaient les victimes et entraient dans le sanctuaire. Les prêtres devaient être d'une noblesse indiscutable et d'une beauté, d'une pureté parfaites. Ni les uns ni les autres ne travaillaient ; aucune part ne leur avait été donnée dans la terre promise, parce que leur part c'était le Seigneur : leurs frères, en conséquence, devaient les nourrir. Anne disait à l'enfant qu'un de ses cousins était prêtre ; plus tard, elle le verrait au Temple avec sa tiare et sa ceinture et l'étoile de lin. Elle et Joachim lui parlaient aussi de sa cousine, la noble Élisabeth.

MÉLANIE MARNAS.

(A suivre.)

Pour réussir un cultivateur doit être soigneur, et aimer son métier.

Aéré bien vos étables afin que vos animaux soient sains.

Étrillez ou peignez souvent vos chevaux et vos vaches ; cela aide les animaux à avoir bon poil.

Le Bulletin de la Ferme est un très bon médium d'annonces pour les annonceurs de la campagne.

Les Disques Doubles

Columbia

sont garantis avoir cinq fois la durée
du disque ordinaire



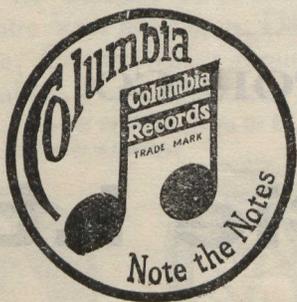
*Le son incomparable est gravé
d'une façon indélébile sur ces
disques durables et à bas prix.*

LORSQUE de grands artistes chantent pour le Columbia — lorsque Ysaye ou Hoffmann joue — lorsque de fameuses fanfares exécutent leur musique inspiratrice — les sons réels sont enregistrés et parfaitement gravés dans les centaines de minuscules rainures des disques Columbia.

Le matériel dont sont faits les disques Columbia est celui qui s'adapte le plus parfaitement aux besoins de la cause — et, incidemment, c'est le plus coûteux.

— Nous payons plus cher — le matériel et la main d'œuvre employés à la production de nos disques — et nous chargeons moins cher pour le résultat parfait obtenu. Les Registres Columbia sont faits à cinq plis — avec une surface de reproduction si supérieure que nous les garantissons devoir durer cinq fois plus longtemps que tout autre. *Lisez notre garantie sur les enveloppes de disques.*

Lorsque les Disques Columbia sont joués sur un Grafonola Columbia, vous entendez avec une distinction parfaite et d'une façon réelle la voix ou le violon, le piano ou l'orchestre. Même lorsqu'ils sont joués sur des instruments autres que le Columbia, la perfection de ces disques est telle qu'ils produisent une musique presque exempte de critique. "Tout est dans le disque."



ENTENDEZ VOTRE MUSIQUE PRÉFÉRÉE
AUJOURD'HUI

Eug. Julien & Cie, Limitée,
1230, rue St-Valier,
Québec.

Veuillez mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrivez aux annonceurs.

**ANIMAUX
A VENDRE**

BETAIL Jersey et Guernsey. **MOULTONS** Hampshire Dawm. **COCHON** Yorkshire anglais et Hamshire. **VOLAILLES** Plymouth Rock barrées, Wyandottes dorées et blanches, Leghorne blanches, Games indiennes, Pintardes, Favus, Faisans dorés. **PIGEONS** Fauters, Fantard, Jacobins, Turbitts, Howers, Dragons, etc. **LAPINS**, Géant de flandres. **COCHON-D'INDE** blancs et jaunes etc. Graines de Ginseng stratifiés. Pour plus d'information s'adresser à **J. J. GAREAU, Éleveur.** St-Roch, l'Achigan, Québec.

TÉLÉPHONE 4075.

Professeur J. Thomas

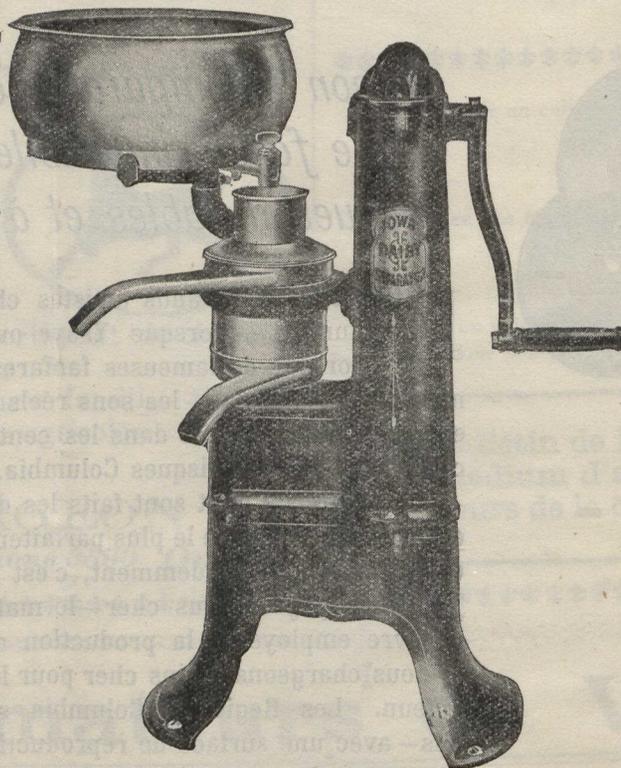
(DE L'ÉCOLE TECHNIQUE)

Préparation pour examen d'admission à l'étude des différentes professions.

39, rue d'Aguillon, - - Québec.

CULTIVATEURS PRATIQUES

Vous devriez avoir dans votre maison un centrifuge **IOWA**, parce qu'il est reconnu le plus avantageux sur tous les rapports.



Pour plus amples informations demandez notre catalogue général qui vous sera envoyé gratuitement sur demande.

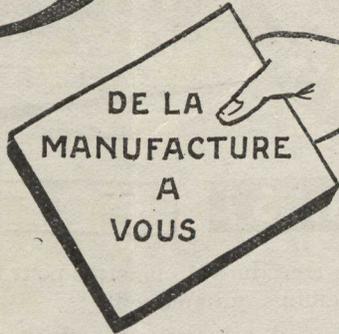
IOWA DAIRY SEPARATOR CO.**Eug. Julien & Cie Ltée**

AGENTS

1230, St-Valier,**QUEBEC**

Veillez s'il vous plaît mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrirez aux annonceurs.

Bon-Ton



"Plus et mieux qu'ailleurs pour moins d'argent"

Habillez-vous avec chic et épargnez de 25 à 50 p. c. sur vos toilettes

La Cie "Bon-Ton" vendant directement au consommateur les **Costumes, Manteaux et articles de toilette** de sa manufacture, peut vendre à des prix très bas, parce qu'elle n'a pas de commission, ni d'escomptes à payer aux intermédiaires, ni aux détailliers. Pourquoi ne profiteriez-vous pas de ses prix avantageux. Demandez le **CATALOGUE FRANÇAIS BON-TON GRATUIT** avec les dernières créations de la mode pour Dames, Jeunes Filles et Enfants, vous y trouverez des centaines de modèles élégants, distingués; les prix vous surprendront par leur bon marché.

La garantie "Bon-Ton" accompagne chaque article. **Bon-Ton rembourse l'argent** de tout article qui ne donne pas satisfaction. **Bon-Ton paie les frais de transport** à quelque endroit en Canada que la marchandise soit expédiée.

Le Catalogue du Printemps est actuellement sous presse et vous sera adressé après le 15 mars prochain. Demandez aujourd'hui même notre **Catalogue Français Gratuit "Bon-Ton"**.

LA COMPAGNIE BON-TON,

419 RUE SAINT-JOSEPH

OMAZON

□ Poudre nutritive sans rivale, tonique et fortifiante pour tous les animaux de la ferme. Souveraine contre Vers Intestinaux, Dégoût de Nourriture, Constipation, Coliques, Toux, Gourme; Diabète, Peau adhérente.

La Cie de Médecine du Dr Ed. Morin, Enrg., Prop.
113 Cote de la Montagne QUEBEC, P.Q.

TAROL

Ce sirop composé à base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue. Est recommandé par la Faculté de Médecine contre les

Affections de la Gorge,

Des Bronchites,

Et des Poumons.

C'est un remède énergique, actif, efficace, que l'on devrait toujours avoir à la portée de la main pour le traitement de la **TOUX** et des **RHUMES**. Il arrête les quintes de toux en calmant l'irritation des muqueuses, et prévient les pertes organiques.



EN VENTE PARTOUT

Dr Ed. Morin & Cie, Limitée.
QUÉBEC, CANADA.

Veillez mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrirez aux annonceurs.

BUREAU ET SUCCURSALE
418 rue Notre-Dame Ouest, - - - MONTRÉAL.
PHONE BELL, MAIN 1182



USINES ET BUREAU PRINCIPAL
MONTMAGNY, P. Q. CANADA.

COMBIEN VOUS COUTENT VOS MAUVAIS CHEMINS?

Chaque année, dans votre paroisse, il se dépense des centaines de piastres pour réparer les accidents causés par les mauvais chemins, qui amènent :

Procès contre la Municipalité

Bien des heures perdues

Réparation à vos voitures brisées

Ennuis que vous souffrez

Il faudrait une page pour énumérer les inconvénients des mauvais chemins et VOUS, CULTIVATEURS, les connaissez bien! Pourquoi retarder l'amélioration de vos chemins? Est-ce la dépense? *L'Amélioration coûte moins cher que les Accidents!*

LE GOUVERNEMENT VOUS AIDE

LES MACHINES A CHEMINS "MONTCALM"—Sont peu coûteuses. Elles sont vendues à des conditions faciles et, faisant disparaître la source de tant de dépenses, sont une véritable économie.

DEMANDEZ TOUS LES RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

Usines Générales de Chars et de Machineries, Limitée

SUCCESEURS DE

La Cie Chs. A. PAQUET, Ltée,

MANUFACTURIERS DE MACHINERIES ET OUTILLAGES DE VOIRIE

BELL 2325, 95 Dalhousie, B. V. QUÉBEC.

A tous ceux qui voudront bien nous faire parvenir 20 abonnements payés, nous donnerons en prime une jolie **PLUME FONTAINE** en or solide de 14 K d'une valeur de \$2.50. Hâtez-vous car le nombre de ces primes est limité.

FONDEE EN 1874

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL ET RESERVE \$7,000,000

Succursale de Québec, 132, Rue St-Pierre

Nous sollicitons les comptes des Corporations, Religieuses et autres, Maisons de Commerce, Municipalités et Cultivateurs. Caisses d'Epargnes à toutes les Succursales. Intérêt payé sur dépôts aux taux les plus élevés. Lettres de crédit, Circulaires et Mandats de Voyages payables dans toutes les parties du monde.

Veillez s'il vous plaît mentionner le "Bulletin de la Ferme" quand vous écrirez aux annonceurs.